

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE
DE LA POPULATION VAUDOISE

CSP

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
VAUD

SOMMAIRE

Le CSP Vaud en bref	3
Edito de la directrice	4
Rapport du comité	5
Eclairage social	6
Vie institutionnelle et participation	7
COVID-19 ET CRISE SOCIALE : L'ENGAGEMENT DU CSP VAUD EN 2020	
Une mobilisation générale	8
Profils des personnes aidées et motifs : constats chiffrés	9-10
La conférence «Covid-19: quelles leçons tirer pour l'avenir?»	11
ACTIVITÉS SOCIALES	
Service de l'accueil	12-13
Service social polyvalent	14-17
Service social Jeunes, Jet Service	18-21
Service social pour les immigré-e-s, La Fraternité	22-25
Service juridique	26-29
Service consultation couple et famille	30-33
Prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes	34-35
ACTIVITÉS SOCIOCOMMERCIALES	
Service de ramassage et vente d'objets d'occasion	36-38
ACTIVITÉS DE SOUTIEN	
Les ressources transversales	39-43
COMPTES 2020 – EXTRAITS	
Compte d'exploitation	44
Subventions et contributions	45
Bilan au 31 décembre	46-47
ORGANES DE L'ASSOCIATION	48
REMERCIEMENTS	49
LE CSP VAUD À VOTRE SERVICE	50
TÉMOIGNAGES	51
CONTACT	52

IMPRESSUM

Rédaction : Collaboratrices et collaborateurs du CSP Vaud
Edition : Evelyne Vaucher, Nour El Mesbahi
Statistiques : Caroline Regamey, Catherine Jaccoud
Correctrice : Evelyne Brun
Crédits photos : Rebecca Bowring, Florine Keller
Illustrations : Denis Kormann
Maquette et mise en page : www.haymoz.design
Impression : Paperforms SA
Tirage : 500
Date : Mai 2021

Légende de la couverture :
Des masques fabriqués à la main et offerts au CSP Vaud, portés par les collaboratrices de l'Accueil

LE CSP VAUD EN BREF

En 2020, le CSP Vaud a délivré des consultations individuelles, des informations collectives, des prestations de prévention du surendettement et des formations dans ses domaines de compétences. De plus, il a apporté une aide d'urgence aux personnes touchées par les conséquences de la pandémie de Covid-19.

CONSULTATIONS

11'325 consultations dont **3'903** en permanences
6'164 situations représentant **6'398** personnes
4'820 nouvelles situations représentant **4'956** nouvelles personnes
762 consultations données à des professionnel·le·s
Des consultations dispensées dans **14** lieux du canton

INFORMATIONS JURIDIQUES

1'988 renseignements juridiques délivrés en collaboration par le Service de l'accueil et le Service juridique

3 séances d'information collective juridique ayant touché **88** personnes

AIDE D'URGENCE

451 ménages aidés pour un montant total de CHF **527'875.-**

ÉQUIPE

66 personnes salariées

Pour **48.63** EPT ordinaires

Environ **100** personnes bénévoles

RÉPARTITION DES CONSULTATIONS SELON LE DOMICILE

Canton de Vaud	98%
Lausanne Région	56%
Lausanne	29%

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT AUPRÈS DES JEUNES

41 ateliers en milieu scolaire et dans la transition

2 ateliers tests en scolarité obligatoire

2 stands

FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNEL·LE·S

Sessions sur le thème «argent, dette et désendettement» pour les professionnel·le·s des institutions publiques ou privées: **3** sur **4** ont dû être annulées

Formations d'une journée en droit de la famille: les **2** sessions annulées en 2020

3 modules sur le droit des étrangers ont pu avoir lieu

ÉDITO DE LA DIRECTRICE



UNE CRISE POUR PLUS DE SOLIDARITÉ

Les crises bousculent l'ordinaire et forcent à penser et surtout à agir autrement en sortant de notre zone de confort. Le CSP Vaud n'y a pas échappé. En quelques jours, il a dû s'adapter, anticiper, mobiliser les ressources disponibles pour répondre aux besoins. Le défi a aussi été d'articuler les actions sur le plan cantonal d'où a émergé une collaboration d'une intensité inédite avec Caritas Vaud. Ensemble, nous avons su non seulement répondre, mais aussi devancer les appels au secours des populations les plus touchées par la crise sanitaire.

Le défi à relever le plus important reste cependant à venir. Une crise est un levier pour changer les choses durablement. Celle que nous traversons exacerbe et rend visibles les manquements du dispositif social et en révèle des nouveaux. Le plus choquant a été l'incapacité de notre système d'aide à prendre en charge une population intégrée économiquement, habituellement autonome sur le plan financier, qui, du jour au lendemain, faute de protection légale suffisante, s'est retrouvée sans revenu, lâchée par ses employeurs.

Ensuite – véritable bombe à retardement – le CSP Vaud a été en première ligne pour constater la détresse grandissante des personnes, des familles précarisées et des étudiants et des étudiantes, suisses ou au bénéfice d'un permis de séjour, vivant avec un revenu trop bas ou irrégulier, que la mise au chômage partiel ou la perte d'un emploi plongent dans les chiffres rouges.

Dans ce rapport, vous découvrirez comment les services sociaux du CSP Vaud ont été au cœur de la crise tout au long de l'année, assumant de nouvelles tâches tout en assurant les prestations ordinaires, voire en les développant dans le cadre de nouvelles implantations dans les régions. L'accessibilité est un enjeu qui se révèle d'ailleurs de manière plus aiguë en temps de crise. C'est dans ces moments que la population a plus que jamais besoin d'informations, d'orientation et d'accompagnement. Elle doit savoir facilement à qui s'adresser et où se rendre. C'est le pari que le CSP Vaud a fait en ouvrant à l'automne un nouveau Pôle social à Yverdon, comme il l'a fait à Payerne en 2019, pour y regrouper l'ensemble de ses permanences et de ses consultations, tous services confondus.

«Personne n'est à l'abri» était le slogan de notre campagne 2020 des quatre CSP avortée en plein lancement. Un slogan prémonitoire qui confirme la justesse de l'engagement au quotidien du CSP Vaud auprès de la population quel que soit son statut, sa nationalité ou sa religion. Un engagement plébiscité par les donateurs et les donatrices qui n'ont pas manqué cette année le rendez-vous avec la solidarité! Les rentrées de dons ont été particulièrement généreuses en fin d'année pour marquer cette volonté partagée de ne pas laisser les plus démunis sur le bas-côté de la route en pleine crise. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté cette aide.

Bastienne Joerchel, directrice

RAPPORT DU COMITÉ



2020 a été une année singulière et marquante. Elle a demandé au CSP Vaud, en raison de la pandémie, des efforts d'adaptabilité importants pour pouvoir remplir ses missions envers et contre tout ; mais aussi pour pouvoir offrir des prestations exceptionnelles afin d'aider les plus fragilisés à survivre à cette crise sans précédent.

SITUATION FINANCIÈRE SAIN

La situation financière du CSP Vaud est bonne, les comptes d'exploitation 2020 se soldant par un excédent de revenus alors que le budget prévoyait un résultat d'exploitation déficitaire. Cet écart positif s'explique principalement par le très bon résultat de la recherche de fonds, le contexte Covid-19 ayant sans doute joué un rôle dans la générosité des donateurs et des donatrices, et par la maîtrise des charges. Des produits extraordinaires (hors exploitation) comprenant des legs et des successions, ainsi que divers dons permettent non seulement de clore ces comptes avec un résultat net très positif, mais également d'affecter le bénéfice à divers fonds tout en réalimentant le fonds de régulation. Afin d'en préciser l'usage, le comité a édicté pour chacun de ces fonds un règlement d'utilisation.

DES AVANCÉES INSTITUTIONNELLES

Le comité a également validé le passage à 8% de la cotisation LPP à l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices et la prise en charge de la part risque et frais administratifs par l'institution. Ce passage se fera de manière échelonnée jusqu'en janvier 2022.

Le comité a poursuivi ses travaux sur la gouvernance et le fonctionnement participatif du CSP Vaud. Un questionnaire et une journée «au vert» ont notamment permis la rédaction d'un document-cadre, répondant aux besoins des uns et des autres et consolidant le style de fonctionnement participatif voulu. Ce document de référence devrait être définitivement adopté début 2021.

Le CSP fêtant ses 60 ans en 2021, le comité a constitué un groupe de travail 60^e, chargé de préparer cet anniversaire.

Enfin, constatant que la grille salariale, qui définit notamment la politique salariale du CSP Vaud, demande à être révisée afin de mieux répondre aux besoins actuels, le comité a d'abord chargé un groupe de travail paritaire composé de membres de l'équipe et du comité de faire des propositions. Après une première étape menée par ce groupe, le comité a mandaté la directrice, épaulée par un expert extérieur pour poursuivre les travaux.

DU RENFORT POUR LE COMITÉ

Le comité a pris acte avec regret du départ de M. Thierry Magnin et a accueilli deux nouveaux membres, M. Alexandre Cavin, secrétaire général de la Fedevaco et M^{me} Virginie Lamien, collaboratrice à HévivA.

Le comité a tenu cette année huit séances d'environ deux heures. Le bureau du comité, chargé notamment de préparer les séances du comité, s'est quant à lui réuni dix fois. Que toutes et tous trouvent ici l'expression de ma gratitude pour tout le travail effectué et pour leur engagement sans faille envers le CSP Vaud.

Je tiens à remercier ici encore une fois très chaleureusement toutes les personnes, salariées et bénévoles, qui travaillent au sein de l'institution, sans oublier bien sûr nos subventionneurs et tous les donateurs et toutes les donatrices qui ont manifesté avec une très grande générosité leur solidarité avec les plus précarisés en cette année si particulière et ont permis ainsi au CSP Vaud de poursuivre le travail exigeant qui est le sien.

Anne Baehler Bech, présidente

ÉCLAIRAGE SOCIAL



En 2020, le CSP Vaud s'est attelé à toutes sortes de tâches ordinaires en début d'année, rapports, dépôt de projets et de demandes de subvention, avancement des divers dossiers.

UNE CAMPAGNE STOPPÉE DANS SON ÉLAN

Dans la foulée de sa conférence publique de fin 2019, le CSP Vaud a été mobilisé dans l'organisation de la campagne de mars des quatre CSP, sur les questions d'accès à l'information sociale et aux prestations, mais élargies et déclinées au niveau romand. Dans cette optique, [un numéro commun des Nouvelles](#), un dossier de presse et des témoignages ont été préparés. Programmée au 19 mars 2020, soit au tout début du premier semi-confinement, la conférence de presse a dû être annulée.

Si le ralentissement des activités économiques a souvent été cité, ce n'est pas le cas concernant les activités sociales. Ces dernières ont connu elles-mêmes un état d'urgence flagrant. Celui-ci a conduit d'ailleurs au niveau suisse à améliorer le champ d'intervention de l'assurance chômage, qui s'est élargi en fonction des besoins, ainsi que l'assurance perte de gain (APG). D'autres besoins par contre n'ont pas pu trouver de résolution satisfaisante, et cela concerne tout particulièrement le secteur de l'économie domestique.

DIVERSIFICATION ET ÉLARGISSEMENT DES PRESTATIONS

En 2020, le CSP Vaud a sans aucun doute accru largement son champ d'activités, en diversifiant encore son action par de l'aide directe de type humanitaire, une première dans son histoire, mais aussi en élargissant son offre «ordinaire» de prestations sociales. Les permanences Info-Conseil Migration ont été maintenues, adaptées et développées. La sixième permanence régionale pour La Côte s'est ouverte à Nyon (avec quelques mois de retard sur le programme), la permanence du Chablais a passé à un rythme hebdomadaire.

Le projet de développement du [Pôle sociojuridique Jeunes de Jet Service](#) a été déployé selon le planning prévu et deux nouvelles permanences ont pu être ouvertes à la reprise scolaire de la fin de l'été. De nouvelles permanences d'accueil pour les consultations en gestion de budget et de dettes ont été mises sur pied vers la fin de l'année, améliorant l'accessibilité à ces prestations. Les travaux de la Plateforme Papyrus ont avancé, se sont adaptés, ont donné lieu à des interpellations publiques, et ont objectivement progressé.

RELAYER LES CONSTATS DU TERRAIN

En parallèle, le CSP Vaud a organisé et tenu avec son partenaire Caritas Vaud une conférence publique fin octobre (voir page 11). Il a aussi communiqué ses observations sur la situation des travailleuses et des travailleurs de l'économie informelle pendant la crise du Covid-19 lors d'un colloque du Centre suisse de compétence sur les droits humains (CSDH) en décembre.

Enfin, il a également contribué à créer une nouvelle association en toute fin d'année, avec plusieurs partenaires actifs ou concernés par les problèmes de logement précaire. Cette association vise à trouver des solutions en cas de risque d'expulsion et de loyers abusifs, comme cela a été constaté à de maintes reprises concernant le logement des personnes sans papiers.

Caroline Regamey, chargée de politique et action sociales

VIE INSTITUTIONNELLE ET PARTICIPATION



Les mesures de semi-confinement ont eu un impact à la fois sur le fonctionnement interne et sur les prestations offertes en questionnant les valeurs et les façons de faire.

LES VALEURS DU CSP VAUD BOUSCULÉES

Sur le plan interne, le fonctionnement participatif du CSP Vaud a été mis à l'épreuve. Alors que celui-ci repose principalement sur les différents colloques qui offrent des espaces de discussion et de prises de décisions collectives, les premières directives liées à la pandémie ont été élaborées hors de ces canaux traditionnels. Dès que les visioconférences ont été possibles, des brèves séances de coordination entre les services et la direction ont été instaurées à un rythme régulier. Elles ont permis de définir et d'adapter l'organisation des activités au fur et à mesure et selon les besoins de chaque service. D'autres séances ont cependant dû être reportées, dans l'attente de pouvoir les tenir en présentiel. Ce sont les réunions à enjeux stratégiques ou faisant appel à l'intelligence collective qui ont été le plus affectées par la situation. En visioconférence, sentir l'adhésion ou les réticences, faire circuler la parole, garder l'attention pendant plus d'une heure et demie, c'est éminemment ambitieux.

UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

Cette période inédite a aussi fait émerger des inconforts liés à la diversité des situations que pouvaient vivre les collègues. D'un côté, les Galetas et les Boutiques ont dû fermer forçant salarié-e-s et bénévoles à l'inactivité. De l'autre, les activités sociales se sont maintenues, voire se sont intensifiées mettant les équipes sous stress. Les différentes mesures prises par le Conseil fédéral – confinement, mise en quarantaine, fermeture des écoles, protection des personnes vulnérables – ont aussi imposé des régimes différenciés entre les collègues. Cet état de fait a généré des incommodités pour les personnes concernées et nécessité le déploiement de nouvelles solidarités au sein des équipes.

LES ALÉAS DES PRESTATIONS SOCIALES À DISTANCE

Sur le plan des prestations sociales, les technologies actuelles ont joué un rôle clé dans la poursuite des activités sociales, et certaines modalités, qui paraissaient incongrues il y a une année, se sont révélées par certains aspects très intéressantes. Par exemple, garder le contact, échanger des informations, demander et transmettre des documents fonctionne bien par téléphone ou messagerie électronique. Une partie des usagers et des usagères ont même apprécié de bénéficier d'une consultation sans avoir à se déplacer.

La visioconférence a aussi facilement été adoptée par certains jeunes qui utilisent ordinairement ces moyens. Mais elle ne convient pas à d'autres, surtout pas pour une première prise de contact. Pour la population migrante récemment arrivée, pour les consultations de couple, la modalité est souvent peu adéquate. Certaines situations et certains stades dans l'accompagnement peinent à se passer d'une consultation en face-à-face, par exemple construire un rapport de confiance ou appréhender une documentation trop volumineuse... A cela s'ajoute que toute une frange de la population n'a pas accès à ces technologies. Pour garantir un large accès et un accompagnement adéquat, chaque consultant-e a dû jongler entre les différentes modalités de rendez-vous, et s'adapter du mieux possible aux besoins des personnes.

Céline Erard, secrétaire générale

COVID-19 ET CRISE SOCIALE : L'ENGAGEMENT DU CSP VAUD EN 2020 UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

L'annonce du semi-confinement par le Conseil fédéral le 16 mars 2020 a précipité le CSP Vaud dans une atmosphère de crise. D'ordinaire, celui-ci a pour mission de répondre aux besoins sociaux de la population en termes d'accueil, d'orientation et de prise en charge des problématiques sociales. Il n'a pas pour habitude d'octroyer des aides financières, sauf cas exceptionnels. Or, il ne faisait aucun doute que le semi-confinement allait provoquer des situations de grande détresse pour des milliers de personnes privées brutalement de tout ou partie de leur revenu, et qu'il fallait trouver un moyen pour leur venir en aide rapidement.

La mobilisation a été coordonnée tant au niveau romand entre les quatre CSP (Vaud, Genève, Neuchâtel, Jura bernois) qu'au niveau cantonal avec un partenaire en particulier : Caritas Vaud. Gardant la ligne de ne pas se substituer aux aides publiques, les associations ont opté pour des dispositifs subsidiaires, ciblant principalement les personnes n'ayant pas droit à l'aide sociale ou à des prestations d'assurance. Le défi a dès lors été double : trouver des moyens financiers et mettre en place un dispositif de distribution.

TROUVER DE L'ARGENT

La Chaîne du Bonheur ayant récolté très rapidement des millions de francs de dons auprès de la population suisse, les CSP se sont adressés en priorité à elle. Ils ont obtenu un premier montant de CHF 600'000.-, complété par un second versement de CHF 310'000.- à l'automne. En parallèle, chaque CSP, en fonction de son contexte et des besoins émergents, a lancé ses propres appels de fonds. Au total, ce sont plus de 2 millions de francs qui ont été récoltés et redistribués par les quatre CSP en 2020.

LE CSP VAUD ASSOCIÉ À CARITAS VAUD

Dans le canton de Vaud, le CSP Vaud et Caritas Vaud ont étroitement collaboré. Ils ont notamment lancé un appel commun aux institutions et aux entreprises vaudoises qui a alimenté en quelques semaines un fonds partagé consacré aux aides «COVID». Un dispositif commun et complémentaire a ensuite été mis sur pied pour les délivrer. Plus d'une vingtaine de professionnel·le·s des deux institutions, sans compter le soutien administratif et financier nécessaire à une telle opération, ont été mobilisés.

Cette action de solidarité a permis aux deux institutions de venir en aide conjointement à 771 ménages pendant les trois mois critiques de la crise d'avril à juin en distribuant au total un montant de CHF 1'069'440.-. Cette première phase d'aide d'urgence a pris fin au 30 juin 2020.

VERS UN DISPOSITIF AGILE ET ADAPTÉ AUX BESOINS

Dès l'automne 2020, la répartition des tâches entre les deux organisations s'est faite en fonction des ressources à disposition et des problématiques. Caritas Vaud a mis l'accent sur la distribution d'aide directe à la population sans-papiers, notamment grâce aux fonds de la Chaîne du Bonheur dont elle disposait encore; le CSP Vaud a pris en charge en particulier les situations des jeunes et celles d'autres personnes suivies dans ses services. Cela en visant la population qui se situe dans les marges du dispositif et ne peut pas ou difficilement accéder à une aide.

Ensemble, les deux institutions ont aussi veillé à informer en continu les autorités cantonales et communales de leurs actions et surtout des besoins observés sur le terrain. Elles ont notamment sollicité un soutien financier public pour poursuivre les aides tant qu'elles sont nécessaires. Elles ont aussi associé le Département de l'action sociale à une conférence organisée en présentiel et en *live streaming* pour tirer un premier bilan de cette crise sanitaire et de ses implications sociales (voir page 11).

PROFILS DES PERSONNES AIDÉES ET MOTIFS : CONSTATS CHIFFRÉS

Entre mi-mars et mi-décembre, les CSP ont distribué plus de deux millions de francs à des personnes affectées financièrement par la crise, le plus souvent en grande difficulté à la fois matérielle et morale.

Ces personnes étaient, pour une bonne part, inconnues des services, car autonomes auparavant sur le plan financier. Pour le CSP Vaud, le nombre de ménages aidés a été de 451 pour un montant total distribué de CHF 527'875.-. Les demandes sont essentiellement venues de personnes résidant dans les villes. Près de quatre sur cinq habitaient le Grand Lausanne.

LES PLUS VULNÉRABLES SE DÉCLINENT AU FÉMININ ET SANS STATUT LÉGAL

Les femmes sans papiers travaillant dans l'économie domestique ont été très clairement les plus touchées par la crise. Elles ont été très nombreuses à devoir cesser leur activité du jour au lendemain sans obtenir aucune indemnisation de la part de leur employeur. D'autres secteurs ont aussi été touchés tels que la construction ou la restauration, des domaines où la nature du travail ne permet pas le télétravail.

UNE PAUVRETÉ ABSOLUE

Sans droit aux prestations de chômage même en ayant cotisé, n'accédant pas à l'aide sociale sauf en risquant l'expulsion, les personnes sans papiers avaient des besoins dits de première nécessité relevant de la pauvreté absolue : s'alimenter, se loger, se soigner. Cela explique la forte proportion de loyers pris en charge, afin d'éviter notamment des expulsions. Nombre de personnes ont également obtenu des bons à faire valoir dans les Epiceries Caritas. Les autres charges courantes ont principalement été des factures d'assurance maladie et de médecin.

LA FRAGILITÉ DES STATUTS PRÉCAIRES

Dans le canton de Vaud, au total 11% des demandes sont venues de personnes qui sont au bénéfice d'un permis mais qui, soit n'ont pas droit à l'aide sociale, soit n'osent pas y recourir. Les personnes européennes avec un permis B de moins d'une année, celles avec un permis de courte durée (L), ou encore les étudiant·e·s avec permis B étudiant – ces derniers n'ont en effet droit à aucune aide puisqu'ils doivent disposer d'un revenu ou des moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins.



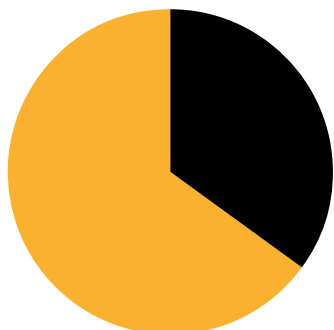
© Denis Kormann

D'autres ont accès à l'aide sociale mais courent le risque de perdre leur permis s'ils y prétendent. Selon l'article 62 de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration, les personnes non européennes au bénéfice d'une autorisation de séjour (permis B) doivent être autonomes financièrement: la dépendance à l'aide sociale est un motif de révocation de l'autorisation de séjour en tout temps. Elle est a fortiori un motif de non-renouvellement, de refus de regroupement familial ou de refus de transformation en permis C. L'effet de non-recours engendré a été tout à fait inquiétant. De nombreuses personnes sont venues chercher une aide ponctuelle pour le paiement d'un loyer tout en adoptant en parallèle le système D: mettre en attente les factures, emprunter à des proches, se tourner vers les crédits à la consommation.

L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX BESOINS

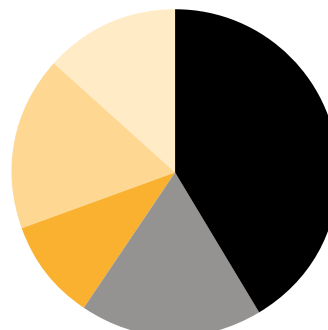
Une petite part de l'aide, 3%, a été octroyée par le CSP Vaud à des citoyennes et des citoyens suisses, le plus souvent des familles au revenu modeste dont le budget a été déséquilibré par une diminution de revenu (chômage ou RHT) mais restant au-dessus des normes d'intervention de l'aide sociale. Pour elles, les aides instituées n'existent pas en temps normal ou alors au compte-gouttes. L'augmentation du chômage et les signes d'une hausse du nombre de personnes endettées laissent présager un effet retard important et une progression significative de la précarité pour ces personnes et ces familles.

PROFILS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE FINANCIÈRE



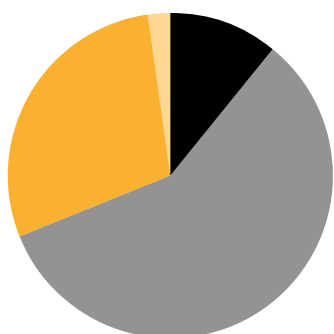
GENRE

- Homme : 35%
- Femme : 65%



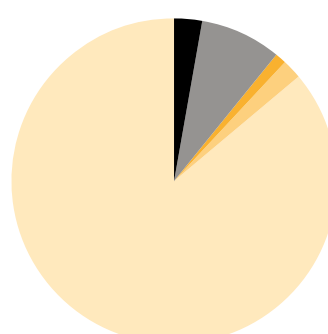
TYPE DE MÉNAGE

- Personnes seules : 42 %
- Familles : 18%
- Familles monoparentales : 10%
- Couples : 17%
- Autres (plusieurs adultes) : 13%



ÂGES

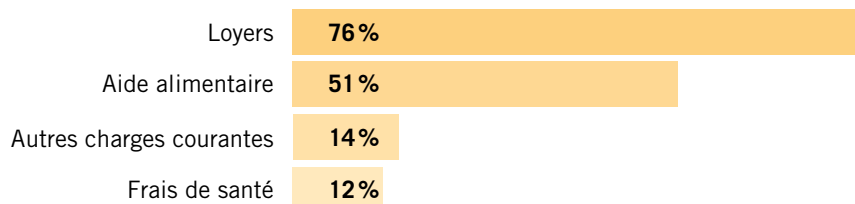
- Moins de 26 ans : 11%
- 26-45 ans : 58%
- 46-64 ans : 29%
- 65 ans et + : 2%



STATUT

- Suisse·sse·s : 3%
- Permis B : 8%
- Permis C : 1%
- Permis F, L, en cours : 2%
- Sans-papiers : 86%

MOTIFS



LA CONFÉRENCE «COVID-19 : QUELLES LEÇONS TIRER POUR L'AVENIR ?»

Le 29 octobre 2020, le CSP Vaud et Caritas Vaud ont conjointement organisé une conférence – retransmise en *live streaming* sur Youtube et Facebook – pour tirer un bilan de leur action commune et du 1,1 million de francs d'aide distribuée à la population. Cet événement a bénéficié de la participation de Fabrice Ghelfi, directeur général de la Cohésion sociale du canton de Vaud, Jean-Pierre Tabin, chercheur et professeur à la HES-SO, et Karine Clerc, municipale à la direction enfance et cohésion sociale de Renens, ainsi que des représentant-e-s des deux institutions sociales organisatrices.

Cette [conférence](#) a permis un échange constructif avec tous les acteurs concernés. Les autorités cantonales et communales ont notamment signifié qu'elles partageaient

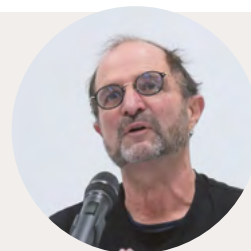
les préoccupations exprimées par le CSP Vaud et Caritas Vaud. L'appel en faveur d'un observatoire cantonal de la pauvreté a reçu un accueil favorable. Le Canton a aussi mis à disposition des deux organisations des ressources supplémentaires pour renforcer le dispositif de distribution d'aide directe (financement de deux postes d'assistant-e social-e et contribution au fonds Covid).

Pour finir, grâce au soutien d'une fondation privée, les observations faites sur le terrain seront capitalisées dans le cadre d'une recherche-action menée conjointement avec Caritas Vaud qui permettra d'identifier les besoins et les lacunes du dispositif social révélés par la crise et qui mériteraient d'être adressés.



«Les prestations sociales publiques ne peuvent être octroyées sans sortir de l'anonymat.»

Fabrice Ghelfi, directeur de la Direction générale de la cohésion sociale du Canton de Vaud



«Les personnes ne font pas appel aux aides proposées par manque d'information, à cause de la complexité du système, et aussi pour ne pas mettre en danger leur statut légal.»

Jean-Pierre Tabin, chercheur et professeur à la HES-SO



«On sait qu'une partie de la population est là sans droit. On ne peut plus les ignorer. La crise a montré qu'on pouvait les aider, alors pourquoi ne pas le faire en dehors de la crise?»

Karine Clerc, municipale à la Direction enfance et cohésion sociale de Renens



«La crise a révélé qu'un pan entier de notre population passait entre les mailles du filet; il en va de la responsabilité des autorités fédérales et cantonales de trouver une solution simple et ouverte pour qu'une telle crise sociale ne puisse plus se reproduire.»

Pierre-Alain Praz, directeur de Caritas Vaud, et Bastienne Joerchel, directrice du CSP Vaud



Pour voir la vidéo de la conférence, suivre le lien : <https://bit.ly/conf-covid-2020>



Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

ACTIVITÉS SOCIALES

SERVICE DE L'ACCUEIL

Le Service de l'accueil offre une prestation d'information sociale au sens large à toute personne qui s'adresse au CSP Vaud par téléphone, par messagerie électronique ou directement dans ses locaux. Afin d'orienter à bon escient la personne ou de lui fournir une réponse circonstanciée, le service renouvelle sans cesse ses connaissances en matière de démarches juridico-administratives d'une part et en matière d'offres du réseau social public et privé d'autre part. Il s'appuie sur une base de données spécialisée qu'il gère et, au besoin, sur les connaissances des collègues des différents services du CSP Vaud. Le Service de l'accueil s'occupe en outre de l'ensemble des tâches relatives au travail de réception pour les services de consultation.

La crise sanitaire a plus que jamais donné du sens à l'accueil social. Accorder du temps et de l'écoute s'est imposé dès les premiers jours du confinement en mars comme la priorité pour répondre aux besoins des usagers et des usagères qui ont appelé le 021 560 60 60.

Accueillir les interrogations, apaiser les angoisses face aux incertitudes, orienter à l'interne et sur le réseau: les sollicitations ont été multiples en lien avec la précarisation des rapports de travail, les conditions salariales, les demandes de soutien social et financier. Etre à l'affût de toutes les informations changeantes du dispositif social et du réseau sociosanitaire a aussi été un défi à relever dans ce contexte bouleversé.

Le Service de l'accueil a également joué le rôle central de porte d'entrée du dispositif d'aide d'urgence mis en place avec Caritas Vaud. En première ligne face à la détresse des personnes et des familles qui, du jour au lendemain, ont perdu toute source de revenu, il a fallu mobiliser l'ensemble des ressources disponibles.

L'Accueil est resté ouvert tout au long de l'année avec l'équipe présente sur place. Si les portes ont été fermées pendant le semi-confinement, l'accès à la prestation a été assuré par téléphone et par mail, un moyen de communication qui a pris de l'ampleur et nécessité une réorganisation du travail. Dès le mois de juin, la réception a réouvert pour accueillir toutes les personnes en présentiel et ce jusqu'à la fin de l'année. Les règles de sécurité sanitaire ont toutefois ajouté de nouvelles contraintes: au desk, derrière le plexiglas et les

masques, les interactions sont souvent plus confuses et les demandes difficiles à saisir.

Malgré cet environnement compliqué, le Service de l'accueil a poursuivi son travail de mutualisation avec les autres accueils du CSP Vaud dans le but d'améliorer l'accès global à toutes les prestations de l'institution. Le renforcement de l'équipe avec l'arrivée d'une nouvelle collègue en août a permis de créer des synergies inédites avec l'accueil de La Fraternité. Un appui au Service social polyvalent et au Service de consultation couple et famille est également sur les rails et pourra se déployer entièrement dès 2021.

Le contexte particulier de 2020 a également confirmé la pertinence des [permanences juridiques](#) proposées trois demi-journées par semaine en étroite interaction avec le Service juridique. Ce mode de gestion flexible et rapide des demandes juridiques s'est révélé particulièrement adapté aux nombreuses situations qui se sont présentées.

ÉQUIPE

Idil Benice

Mexhide Bytyci

Nathalie Manigley

Taulanta Mehmetaj dès le 15.08

Anne Skira

Catherine Wenger-Boghossian

Dans l'année

	Demandes
Demandes traitées Accueil CSP	17'657
Moyenne mensuelle	1'471
Moyenne par jour ouvrable	67,8
Demandes permanence juridique	1'988
Total des demandes traitées	19'645

Réception 33% du total

Accueil des personnes qui se présentent pour un rendez-vous, fixation de rendez-vous, réception et transmission des appels téléphoniques.



Total des demandes traitées ● 5'742
Moyenne mensuelle ● 479
Moyenne par jour ouvrable ● 22,1



Accueil à la porte ● 21 %
Accueil par téléphone ● 79 %

Accueil social 67% du total

Ecoute sociale des personnes, identification des demandes, orientation à bon escient à l'interne ou à l'externe du CSP Vaud.



Total des demandes traitées ● 11'915
Moyenne mensuelle ● 993
Moyenne par jour ouvrable ● 45,8



Accueil à la porte ● 10 %
Accueil par téléphone ● 90 %

Orientations vers d'autres services (hors CSP Vaud)



Total des orientations ● 1'770
Moyenne mensuelle ● 148
Moyenne par jour ouvrable ● 6,8

Renseignements juridiques prodigués par l'Accueil (nouvelle permanence juridique)

1'988 renseignements juridiques donnés en collaboration avec le Service juridique.

20 domaines du droit concernés, surtout : famille, assurances sociales, droit du travail, droit des étrangers, du bail, pénal...

Les rendez-vous manquants, à savoir le nombre de demandes de rendez-vous qui n'ont pas pu être honorées dans le mois, ont diminué de façon notable : **1'937** en 2018 à **341** en 2019 (**moins 82%**), ils ont disparu dès 2020.

ACTIVITÉS SOCIALES

SERVICE SOCIAL POLYVALENT

Le Service social polyvalent (SSP) permet à toute personne confrontée à des problèmes administratifs, sociaux et financiers de prendre connaissance de ses droits, de ses obligations et d'être accompagnée dans la défense de ses intérêts. Dans le cadre du Programme cantonal de lutte contre le surendettement, le SSP délivre des prestations de gestion de budget spécialisée (GBS) dans les situations d'endettement ou de surendettement, et assure une partie de la répondeance à la ligne «Parlons Cash». Il développe des outils de vulgarisation et des actions de prévention et dispense des formations. Au sein du réseau, il s'engage pour la défense et l'amélioration des droits des personnes en situation de surendettement.

Les prestations et les compétences spécifiques du SSP se sont révélées précieuses pour soutenir les personnes et les familles en difficulté. Le Service a maintenu ses prestations de gestion de dettes, développé les procédures judiciaires spécialisées et est intervenu dans la distribution d'aides d'urgence.

L'impact de la pandémie s'est fait sentir sur la ligne «Parlons Cash» pendant la période de semi-confinement avec une diminution du nombre d'appels, notamment en avril, mais aussi par une augmentation des appelant-e-s ne faisant mention d'aucune dette. Parmi eux, certains requéraient des conseils en anticipant une dégradation prochaine de leur situation du fait de la crise.

En novembre, le SSP a ouvert une nouvelle permanence hebdomadaire à Lausanne, dans le Nord vaudois et dans la Broye pour accueillir les personnes orientées sur le CSP Vaud par la ligne «Parlons Cash». Des entretiens de clarification sans rendez-vous y sont proposés en face-à-face

avec un-e assistant-e social-e spécialisé-e en désendettement (GBS). Ce nouveau dispositif permet un accès rapide et souple au service GBS du CSP Vaud. Il s'accompagne d'une intensification de la présence dans les régions. Soumises aux restrictions sanitaires, les permanences ont été tenues par téléphone, mais les suivis ont continué à se faire en présentiel lorsque c'était nécessaire.

UN TRAVAIL DE PLUS EN PLUS JURIDIQUE

2020 a aussi été marquée par une augmentation des procédures judiciaires en matière de désendettement engagées par le Service. Six procédures de règlement à l'amiable des dettes ont été tentées, dont deux ont abouti. Les quatre autres ont dû faire l'objet de concordats judiciaires. Enfin, sept faillites ont également été déposées au Tribunal. Ces démarches complexes à caractère fortement juridique demandent des compétences pointues qui font la spécificité du Service et qui sont encore plus mises à contribution par le contexte de la crise.



Douze ans d'engagement marqué par un professionnalisme exemplaire

Durant cette année chahutée, le Service a été marqué par le départ de **Karine Tzaud** pour un nouveau défi professionnel. Durant douze ans au CSP Vaud, Karine s'est beaucoup investie dans son travail auprès des personnes surendettées, en tant que praticienne formatrice, mais aussi pour la prévention du surendettement. Son implication quotidienne et ses compétences auront permis à bon nombre de personnes de retrouver un horizon des possibles. Enfin, sa persévérance et son agréable personnalité laisseront une empreinte durable au CSP Vaud. Merci Karine!



Un règlement à l'amiable des dettes mis à l'épreuve de la crise sanitaire

Monsieur X est suivi par le CSP Vaud depuis novembre 2018. Son épouse avait pris en main la gestion administrative et financière du couple depuis leur mariage en 2017. En mai 2018, Monsieur a découvert qu'il faisait l'objet d'une saisie sur salaire par l'Office des poursuites. Il comprend alors que sa femme ne payait pas toutes les factures et qu'elle lui a caché les courriers qui lui auraient permis de prendre connaissance de la situation. Ils se séparent en fin d'année 2018.

Lors de sa venue, un bilan de sa situation financière est établi (état des dettes et budget). Au vu de son revenu et de sa situation professionnelle stable, un «règlement amiable des dettes» (RADD) paraît être la procédure la plus adaptée. Avant toute chose, Monsieur X est accompagné dans la reprise de ses affaires administratives (travail budgétaire, vérification du calcul de saisie, etc.) afin de s'assurer qu'il puisse assumer toutes ses charges après l'assainissement. Ensuite, le Fonds de lutte contre la précarité (FLCP) accepte de prêter à Monsieur X la somme nécessaire à assainir sa situation.

En janvier 2020, une requête au Tribunal d'arrondissement est introduite. L'audience a lieu en mars, et un sursis de trois mois est accordé dès avril pour permettre au commissaire (le CSP Vaud) de négocier avec les créanciers. Cette période permet d'établir la liste du montant des créances, de faire une proposition d'arrangement aux créanciers ou encore d'argumenter en cas de refus d'un créancier, car un seul refus suffit pour que la procédure échoue! Or, la situation sanitaire met à mal les négociations (absence de réponse des créanciers, etc.) et une prolongation du sursis est accordée. Ce n'est qu'en novembre 2020 que le Tribunal constate l'aboutissement du règlement à l'amiable, la proposition ayant remporté l'adhésion de tous les créanciers. Le Fonds de lutte contre la précarité verse alors le dividende convenu, les poursuites cessent et Monsieur X ne rembourse désormais plus que le Fonds. Si sa situation ne change pas, il sera totalement désendetté en décembre 2023.

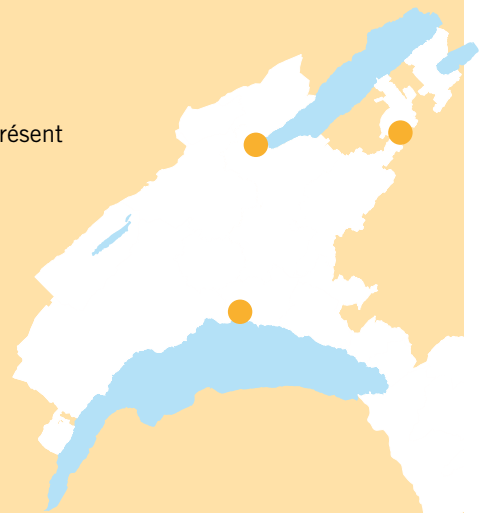
ÉQUIPE

Anna Artamonova
Isabelle Bonjour
Andrea Eggli jusqu'au 29.02
(remplacement)
Corinne Feusier
Florence Gentili
Aline Pingoud
Chloé Thuillard dès le 01.02
Karine Tzard jusqu'au 30.11
Kevin Vesin

LIEUX

Le Service social polyvalent est présent dans trois lieux du canton.

LAUSANNE
PAYERNE
YVERDON-LES-BAINS



	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations – expertises délivrées
Gestion du budget spécialisée	706	391	2'105
Action polyvalente	65	32	169
Sous-total usagers-ères	771	423	2'274
Conseils à professionnel-le-s et tiers (GBS)			80
Total	771	423	2'354

Le Service a en outre effectué l'orientation et l'information des personnes appelant la ligne téléphonique «Parlons Cash», et répondu dans ce cadre à environ 610 appels qui ne sont pas comptabilisés ici et s'ajoutent au volume total d'activité.

Domicile des usagers-ères

Lausanne Région ● 49 %
 Reste du canton ● 51 %



Type de consultations

31 % de consultations uniques
 69 % de consultations multiples

Genre



femmes

● 52 %



hommes

● 48 %

En 2020, Gestion de budget spécialisée dans 93% des consultations.

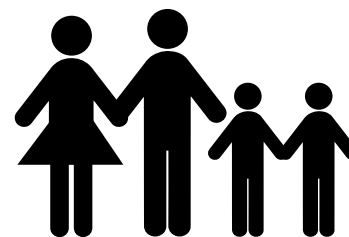
Gestion de budget spécialisée (GBS, surendettement)

Le SSP fait partie des trois services vaudois spécialistes du désendettement. En tout, **2'105** consultations ont été effectuées par le CSP Vaud dans le cadre de la GBS.

En 2020, le Service social polyvalent a suivi **706** situations de personnes surendettées.

Les nouvelles situations de l'année sont indiquées dans la statistique des services constituant Dettes Conseils Suisse, l'Association faitière des services de conseils en matière de dettes et de désendettement en Suisse, dont le CSP Vaud est membre. En voici les résultats.

281 nouvelles situations



396 adultes concernés

et

274 enfants concernés

Combien de dettes? Et de quelle sorte?

Principaux types de dettes	Type de dette présente dans :	Montant total
Dettes fiscales	75% des cas	6'273'332.–
Arriérés caisses maladie (prime/quote part)	60% des cas	2'529'505.–
Autres dettes non listées	54% des cas	1'780'437.–
Crédits au comptant	25% des cas	1'753'782.–
Dettes commerciales (indépendant.e-s)	5% des cas	1'024'139.–
Loyers / intérêts hypothécaires	10% des cas	511'327.–
Dettes privées	5% des cas	409'257.–
Cartes de crédit	14% des cas	263'694.–

Le montant total des dettes recensées s'élève à **19'647'282 francs**.

Le montant moyen des dettes est de **72'499 francs**.

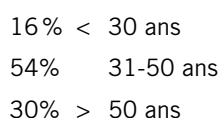
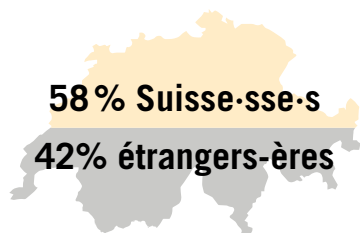
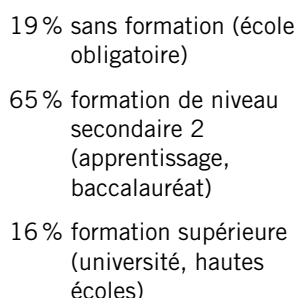
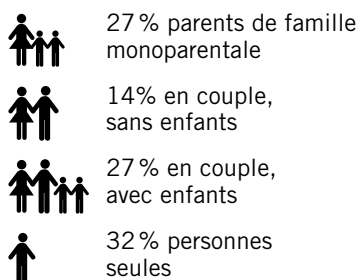
Le montant médian¹ est de **48'225 francs**.

Qui sont les personnes surendettées ayant eu recours au SSP?

349 adultes surendettés:

50% femmes

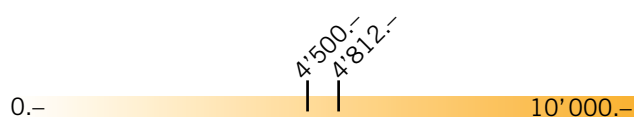
50% hommes



Quels sont leurs revenus?

Dans **67%** des cas, une activité salariée
Dans **40%** des situations, des prestations d'assurances sociales sont touchées (chômage, perte de gain, AVS, assurance invalidité).

Dans **7%** des cas, des prestations de l'aide sociale sont perçues et dans **9%** des situations des contributions d'entretien ou des pensions alimentaires.



Le revenu moyen du ménage est de 4'812 francs, le revenu médian¹ se situe à 4'500 francs.

Causes ayant mené aux difficultés financières

Pour les plus fréquentes:

- des **modifications de la situation du ménage** liées à: séparation ou divorce, dans **27%** des cas; constitution d'un ménage dans **18%** des cas (mariage, départ domicile parental); arrivée d'un enfant dans **11%** des cas
- en lien avec l'**emploi**: *working poor* dans **13%** des cas; chômage dans **17%** des cas; échec d'une activité indépendante dans **9%** des cas.
- en lien avec la **santé**: maladie, accident, handicap, dans **24%** des cas.
- d'**insuffisantes compétences administratives** dans **26%** des cas.
- une gestion téméraire, dans **19%** des cas, 8 fois sur 10 associée à d'autres causes.



Dans **88%** des cas, la durée de l'endettement est de **trois ans et davantage**;

59% des ménages concernés sont endettés **depuis plus de cinq ans**;

29% sont endettés **depuis plus de dix ans**.

¹La médiane est la valeur située au milieu d'une série de nombres lorsque ces nombres sont placés en ordre croissant. Elle constitue un indicateur plus pertinent que la moyenne qui est fortement influencée par les valeurs extrêmes.

ACTIVITÉS SOCIALES

SERVICE SOCIAL JEUNES

JET SERVICE

Le Service social Jeunes a pour mission l'accueil, l'information, l'orientation, le soutien et la défense des intérêts des jeunes entre 16 et 25 ans ainsi que des personnes en formation. Cela dans le but de favoriser l'accès, le maintien et l'achèvement de la formation. Il met en œuvre un appui social et juridique sur les questions d'insertion socioprofessionnelle, d'une part, et sur l'ensemble des questions financières et juridico-administratives, d'autre part. Celui-ci est dispensé lors de permanences ou de consultations individuelles sociales ou menées en tandems interprofessionnels. Sur mandat, Jet Service fonctionne comme service social pour les étudiant-e-s des Hautes écoles spécialisées.

Jet Service a répondu présent aux appels de détresse de nombreux jeunes dans un contexte exacerbé par la crise. Présence sur le terrain au plus près des besoins, ouverture de nouvelles permanences dans le Nord vaudois et la Broye, poursuite du travail de plaidoyer auprès des autorités ont marqué l'année.

La crise sanitaire a imposé ce nouveau concept de la distanciation sociale qui, à tout point de vue, s'oppose aux besoins des jeunes. Jet Service l'a en particulier expérimenté avec une partie de son public, fragile, souvent sans ressources en matériel suffisantes (ordinateurs, lieu confidentiel pour s'exprimer, etc.). Maintenir le plus possible les consultations en présentiel a donc été une priorité pour éviter la «perte» de ces jeunes fragiles et une aggravation des situations.

Parallèlement, de nouvelles formes de consultations en visioconférences ou par téléphone ont permis d'assurer les suivis une fois le premier contact établi. Des informations pratiques ont également été transmises par le biais d'[une foire aux questions](#) sur le site internet du CSP Vaud. Le prolongement des études et son impact sur le droit à une bourse ou les droits des apprenti-e-s en RHT ont été quelques-unes des problématiques traitées.

JET SERVICE À YVERDON ET À PAYERNE

Cela faisait de nombreuses années que les prestations pour les jeunes du CSP Vaud étaient attendues dans les deux régions du Nord vaudois et de la Broye. Grâce à un projet

pilote, financé par les deux départements cantonaux de la santé et de l'action sociale (DSAS) et de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), [deux permanences](#) se sont ouvertes en septembre. Elles offrent désormais aux jeunes de ces régions un accès facilité à la prestation sociojuridique en tandem (consultation avec une assistante sociale et une juriste), qui fait toute la spécificité et la valeur ajoutée des prestations de Jet Service. La mise en place de ce projet a demandé un important travail de planification, d'organisation et de communication avec les partenaires régionaux : gymnases, écoles professionnelles, autorités et intervenants communaux, associations, etc. De nouveaux locaux ont également été investis à Yverdon et à Lausanne. A Payerne, la permanence est hébergée dans le bâtiment du Galetas de la Broye et a ainsi complété avantageusement l'offre du Pôle social du CSP Vaud dans cette région. A la fin de l'année, les chiffres de fréquentation et les problématiques complexes prises en charge confirment les besoins. Les motifs de consultation sont sans surprise les difficultés en lien avec les bourses et les problèmes financiers rencontrés par les jeunes. Les problèmes familiaux et administratifs sont également très présents souvent en lien avec les questions d'argent, et avec des composantes juridiques.

UN PLAIDOYER CONTINU !

Parallèlement, Jet Service a continué à faire remonter aux autorités les situations de précarité qui peuvent découler de l'application de la Loi sur les bourses (LAEF), notamment



Mukeshha Ngendahimana et Alex Tadic en consultation à Yverdon.

dans le cadre de la plateforme «Bourses» mise en place par le DSAS et qui réunit divers acteurs concernés. Plusieurs rencontres ont également eu lieu avec la Fédération des associations d'étudiant-e-s (FAE) et Sud-Etudiant-e-s et précaires (Sud-EP) afin d'échanger sur les conséquences de la crise. En concertation avec ces deux partenaires, Jet Service a interpellé le DSAS à plusieurs reprises afin de rendre compte des difficultés spécifiques mais surtout financières rencontrées par les étudiant-e-s. Il l'a notamment interrogé sur le calendrier de la révision de la LAEF, qui devient urgente ; et a demandé à être intégré à la réflexion sur la réponse à donner à la crise sociale et économique qui affecte les étudiant-e-s et les jeunes dans leur ensemble.

UN APPEL À LA COORDINATION DES RÉGIMES SOCIAUX

L'articulation des différentes prestations sociales est une problématique récurrente. Par exemple, le Service suit attentivement les décisions de remboursement notifiées aux étudiant-e-s lorsqu'une prestation est perçue rétroactivement, et qu'elle modifie le droit à une prestation octroyée auparavant. C'est notamment le cas lorsqu'un-e étudiant-e au bénéfice d'une bourse d'études reçoit, après des années de procédure, une décision de rente pour enfant liée à celle de son parent. Des erreurs peuvent se glisser dans ces décisions et seul un examen minutieux des barèmes et une connaissance fine des dispositifs permettent de les déceler et de les contester.

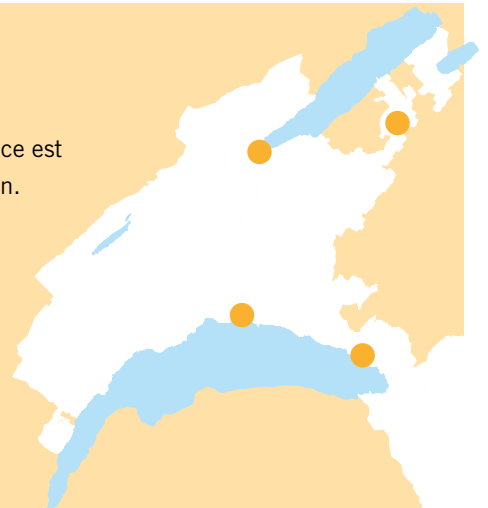
ÉQUIPE

Naïma Brahimi dès le 01.07
Christine Dupertuis
Sara Espinoza jusqu'au 06.02 - Stagiaire
Fanny Manière
Mukeshha Ngendahimana
Sophie Perrinjaquet
Talissa Rodriguez
Alexandre Tadic
Alev Ucar

LIEUX

Le service social Jeunes - Jet Service est présent dans quatre lieux du canton.

LAUSANNE
PAYERNE
VEVEY
YVERDON-LES-BAINS



	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations – expertises délivrées
Permanence Apprenti-e-s et jeunes en formation	339	242	471
Service Droits des Jeunes	436	216	684
Sous-total	775	458	1'155
Bourse du travail	30	25	30
Consultations CIAO	110		110
Consultations parents / professionnel-le-s			120
Total	915	483	1'415

Consultations



à des jeunes 91,5%
demandes de parents, 8,5%
professionnel-le-s,
écoles...

Domicile des usagers-ères



Lausanne 37%
Lausanne Région 59%
Reste du canton 39%

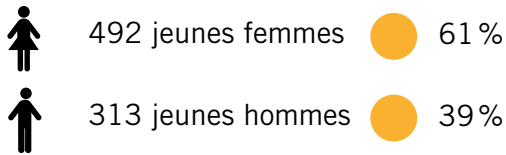
Permanences

	Nombre de situations	Pourcentage
Nouvelles situations 2020	458	59%
Suivis d'années précédentes	317	41%

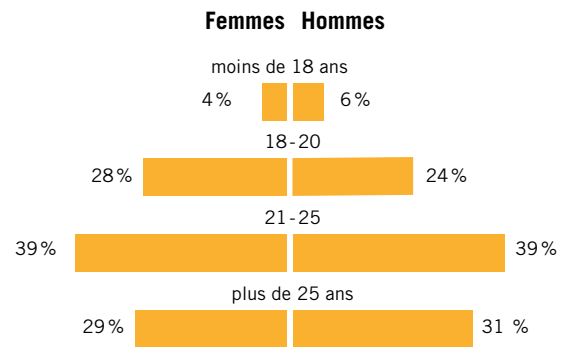


consultations uniques 76%
consultations multiples 24%

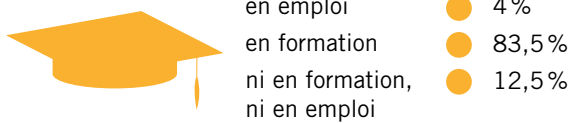
Genre



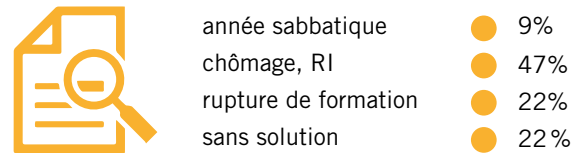
Age



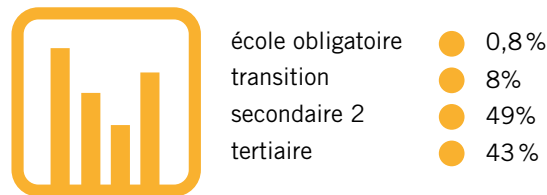
Statut des jeunes



Statut des jeunes hors formation et hors emploi



Niveau de formation des jeunes en formation



zoom secondaire 2:

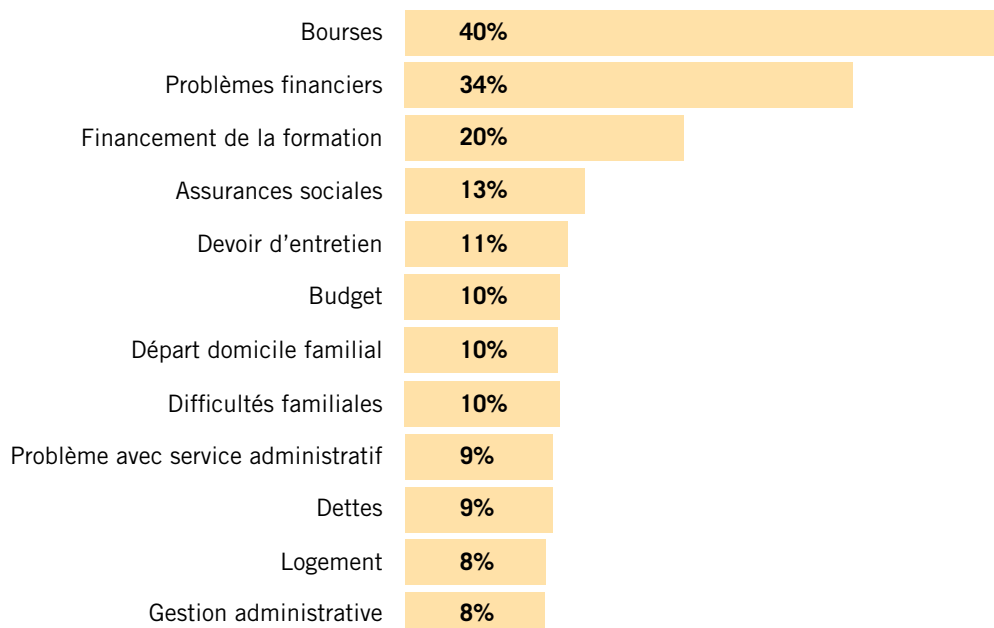
54 % en apprentissage dual

zoom tertiaire:

52 % en HES

40 % à l'Unil, l'EPFL

Motifs de consultation des permanences



ACTIVITÉS SOCIALES

SERVICE SOCIAL POUR LES IMMIGRÉ·E·S LA FRATERNITÉ

Le Service social pour les immigré·e·s est ouvert à toute personne étrangère ou suisse concernée par une problématique de migration hors asile, notamment les questions spécifiques en lien avec le statut légal, le regroupement familial et les questions de sécurité sociale. Il apporte une aide personnalisée et spécialisée dans le cadre des permanences sociojuridiques collectives, anonymes et sans rendez-vous ainsi que lors de consultations individuelles. Le Service dispense également des formations et des conseils ponctuels aux professionnel·le·s du réseau. Il s'emploie, sur des thèmes particuliers, à améliorer les conditions-cadres liées aux personnes migrantes en s'engageant dans des activités collectives et de lobby.

La Fraternité a été intensément sollicitée puisque la pandémie a eu des conséquences importantes sur les personnes migrantes en particulier. En parallèle, le Service a étendu ses prestations dans le canton, en ouvrant une sixième Permanence Info-Conseil Migration à Nyon, avec le soutien de l'Etat de Vaud.

La Fraternité a été particulièrement engagée dans le dispositif d'aide d'urgence qui visait prioritairement les personnes et les familles frappées par la perte subite de leur revenu sans avoir la possibilité d'obtenir une quelconque aide. Ce public a été formé majoritairement de personnes migrantes intégrées et habituellement autonomes financièrement travaillant dans l'économie domestique, la restauration et la construction.

Pendant le semi-confinement, les permanences collectives ont été remplacées par des lignes téléphoniques ad hoc. De très nombreuses personnes ont appelé le Service pour connaître les conséquences d'une demande d'aide sociale sur le renouvellement de leur permis et sur les regroupements familiaux pendants. A noter à ce propos que, début juillet, une directive interne à l'administration cantonale était diffusée donnant des indications afin que les personnes qui se trouvaient dans l'obligation de s'adresser aux services

sociaux ne soient pas préitérées en matière de renouvellement de permis de séjour.

Il y a eu également de nombreuses questions sur les subsides à l'assurance maladie, les procédures de mariage sans visa d'entrée et sur les regroupements familiaux des membres de la famille restés à l'étranger à cause des fermetures de frontières. Les consultations individuelles de suivi ont toujours été maintenues pour pouvoir accompagner les personnes dans leurs démarches.

Dès que possible, les consultations collectives ont repris tout en étant continuellement adaptées aux restrictions sanitaires. Le but était de garantir le mieux possible l'accès aux prestations.

PAPYRUS VAUD – DÉFENSE DES PERSONNES SANS PAPIERS

Pendant la crise sanitaire qui a mis en évidence la grande précarité des personnes sans papiers, La Fraternité a renforcé son engagement pour la Plateforme Papyrus Vaud dans le souci de les défendre.

En avril, le CSP Vaud publiait avec 33 autres organisations, syndicats et partis, une lettre ouverte [«Les personnes sans papiers doivent elles aussi être protégées!»](#). A la suite de cette action, plusieurs interventions parlementaires ont été déposées, débouchant notamment sur une campagne d'information menée par la Ville de Lausanne et le Canton, destinée à rappeler leurs obligations aux employeurs de l'économie domestique de payer les salaires malgré l'interruption des activités.

Lors d'une rencontre demandée par la Plateforme au Conseil d'Etat, ce dernier a reçu une pétition réunissant 9'359 signatures, ainsi qu'un argumentaire. Le Canton s'est dit sensible à la situation des sans-papiers et favorable pour présenter à Berne un nombre plus important de dossiers de régularisation. Dans cette optique, la Plateforme a formé une trentaine de bénévoles afin de constituer des dossiers à partir de la base légale existante et des avancées obtenues par Papyrus Genève.

PLATEFORME NATIONALE POUR LES SANS-PAPIERS

La Fraternité est aussi engagée au cœur du groupe de pilotage de la Plateforme nationale pour les sans-papiers. Elle y a intensifié son travail dans le plaidoyer pour la régularisation et la reconnaissance des droits fondamentaux au niveau national, avec des appels et la diffusion de revendications.

GROUPE DE TRAVAIL ROMAND «FEMMES MIGRANTES & VIOLENCE CONJUGALE»

Dans le cadre de son engagement au sein du Groupe de travail romand «Femmes migrantes & violence conjugale», La Fraternité a poursuivi son travail de lobby, dénonçant l'application trop restrictive du droit des étrangers pour les victimes de violence conjugale qui décident de se séparer. Il a notamment établi une note d'information à l'intention du

Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU (CERD) et rédigé un rapport en collaboration avec des ONG suisse-alsaciennes à l'attention du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO).

PERMANENCES RÉGIONALES

La Fraternité a poursuivi l'extension de ses [Permanences Info-Conseil Migration](#) en ouvrant [une nouvelle permanence à Nyon](#). Ainsi, à la fin de l'année 2020, le Service propose en plus de Lausanne, une présence hebdomadaire dans six régions du canton : la Broye, Riviera-Pays-d'Enhaut, Chablais, Ouest lausannois, Jura-Nord vaudois, et La Côte, offrant une couverture quasi cantonale.



Sophie Mayerat (à gauche), collaboratrice de La Fraternité, transmet les préoccupations du service concernant les personnes migrantes lors de la conférence-débat du 29 octobre (voir page 11).

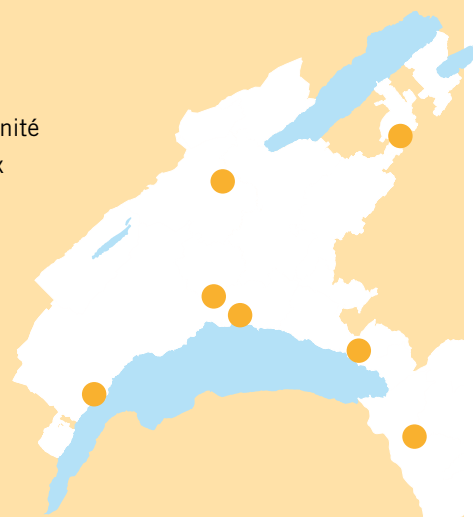
ÉQUIPE

Alfonso Concha
Guadalupe De Iudicibus
Béatrice Favre
Julian Favre
Chloé Maire
Sophie Mayerat dès le 01.01
Francisco Merlo
Brigitte Morier
Karina Rettich dès le 01.01
Céline Rivera dès le 09.09 - Stagiaire
Myriam Schwab Ngamije
Myrian Veloz

LIEUX

Le Service social pour les immigré-e-s - La Fraternité est présent dans sept lieux du canton :

AIGLE
CLARENS
LAUSANNE
NYON
ORBE
PAYERNE
RENENS

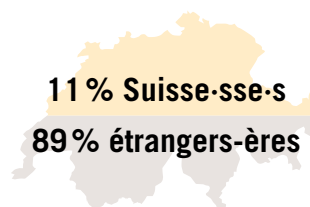
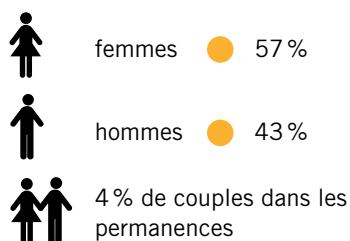


	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations – expertises délivrées
Consultations	412	83	1'347
Permanences*	2'262	2'262	2'498
Sous-total	2'674	2'345	3'845
Conseils à professionnel-le-s			330
Total			4'175

* Permanences Lausanne et régionales PICM: la Broye (Payerne), Ouest lausannois (Renens), Jura - Nord vaudois (Orbe), Riviera (Clarens), Chablais (Aigle), La Côte (Nyon).

65% des consultations données en permanences en 2020

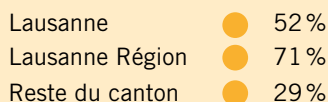
Sur l'ensemble



Consultation sur rendez-vous (suivis)



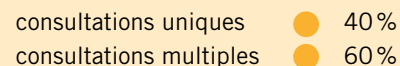
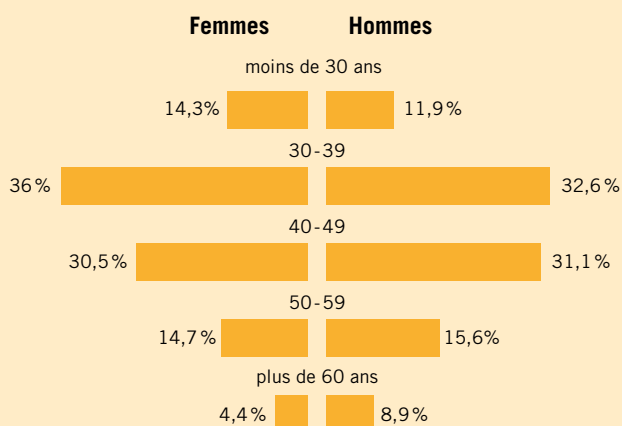
Domicile des usagers-ères



Genre



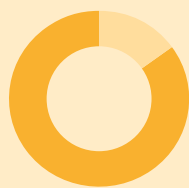
Age



Situations

	Nombre de situations	Pourcentage
Nouvelles en 2020	83	20%
Suivis d'années précédentes	329	80%

Provenance des usagers-ères



- 16 % Européen-ne-s dont
 - 5 % Portugal
 - 4 % Espagne
 - 3 % Italie
- 84 % Extra-Européen-ne-s dont
 - 33 % Afrique
 - 19 % Amérique du Sud

70 nationalités différentes

Permis de séjour



- B 52 %
- C 7 %
- voie asile 13 %
- précaires (attente, L, F, sans) 44 %

Plus de 100 % car cumuls possibles

Motifs de consultation (occurrences)



- statut 97 %
- famille 53 %
 - violences conjugales 14 %
 - mariage 6 %
 - séparation, divorce 8 %
- assurances sociales 12 %
- santé 10 %
- emploi 9 %
- problèmes financiers 6 %

Plus de 100 % car cumuls possibles

Consultations dans les permanences

Genre

- femmes 55 %
- hommes 45 %

Présence dans canton



- 15 % moins d'une année
- 85 % plus d'une année

Provenance des usagers-ères



- 23 % Européen-ne-s dont
 - 8 % Espagne
 - 5 % Portugal
 - 4 % France
- 77 % Extra-Européen-ne-s dont
 - 25 % Afrique
 - 19 % Europe extra-UE (y c. Suisse-sse-s)
 - 19 % Amérique du Sud

Permis de séjour



- B 40 %
- C 11 %
- voie asile 16 %
- précaires (attente, L, F, sans) 47 %

Plus de 100 % car cumuls possibles

Motifs de consultation (occurrences)



- statut 83 %
- famille 51 %
 - dont mariage, séparation, divorce 23 %
- assurances sociales 13 %
- emploi 6 %
- naturalisation 4 %
- autres* 12 %

* logement, santé, finances, formation

Plus de 100 % car cumuls possibles

ACTIVITÉS SOCIALES

SERVICE JURIDIQUE

Le Service juridique permet à toute personne de prendre connaissance de ses droits, de ses obligations et de défendre au mieux ses intérêts. Chaque semaine, il assure une permanence et dispense des consultations juridiques généralistes et gratuites dans tout le canton. Ces consultations, qui touchent de nombreux domaines du droit, peuvent se limiter à une information ou un conseil, ou déboucher sur des actions juridiques plus conséquentes. En proposant des séances d'information collectives et des brochures destinées au grand public, le Service effectue aussi un travail de vulgarisation du droit, favorisant l'autonomie des personnes. Le Service juridique dispense également des formations à l'attention de professionnel-le-s du réseau sociomédical ou des futur-e-s professionnel-le-s.

En 2020, la nouvelle organisation de la permanence juridique s'est poursuivie. Elle est devenue la porte d'entrée pour les prestations du Service. Grâce à elle et malgré les mesures sanitaires, le niveau d'accessibilité a été maintenu sans interruption au plus près des besoins de la population.

LES PERMANENCES JURIDIQUES : UN ACCÈS AUX PRESTATIONS RENFORCÉ ET PLUS FLEXIBLE

Le Service juridique a poursuivi et affiné sa collaboration avec le Service de l'accueil en proposant chaque semaine trois demi-journées de permanence juridique, pendant lesquelles un-e juriste se tient à la disposition de l'Accueil. Dans les situations simples, les collaboratrices de l'Accueil sont ainsi en mesure de fournir des renseignements juridiques sur le vif après avoir consulté un-e juriste. Dans les cas plus complexes ou nécessitant une intervention, une consultation avec un-e juriste est fixée dans un court délai. Ces permanences constituent ainsi la porte d'entrée des prestations du Service juridique.

Les avantages de cette collaboration se sont révélés être nombreux. Celle-ci a permis, entre autres, de mettre en synergie et de valoriser les compétences spécifiques des deux services, en apportant notamment à l'expertise juridique une écoute attentive et une orientation avisée selon les besoins des usager-ères. En outre, avec cette organisation, le Service juridique est parvenu à répondre plus largement aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, parfois avec un court délai d'attente.

Ce système, qui permet une répartition des ressources efficiente, s'est montré particulièrement résilient pendant la

période de semi-confinement. En effet, le Service a continué de proposer ses permanences hebdomadaires sans interruption, principalement par e-mail et par téléphone. Fort de cette expérience, et constatant la satisfaction d'un bon nombre d'usager-ères, le Service a continué de proposer des consultations téléphoniques, en complément à celles en présentiel.

CONVENTIONS EN DROIT DE LA FAMILLE : AUGMENTATION DES DEMANDES

Depuis la révision des dispositions légales concernant l'entretien de l'enfant en 2017, qui a rendu plus complexe le calcul des contributions d'entretien, le Service juridique est régulièrement consulté par les parents (mariés ou en union libre) afin de les assister dans l'établissement de conventions relatives à la prise en charge de leurs enfants. Durant l'année 2020, et malgré la situation sanitaire, le nombre de conventions établies par le CSP Vaud a quasi doublé.

Le Service constate par ailleurs une tendance de certains tribunaux, notamment dans le cadre de séparations, à accroître les exigences formelles, avec pour conséquence de devoir faire appel systématiquement à des professionnel-le-s du droit et de réduire l'accès à une justice de proximité, qui a pourtant tout son sens en matière familiale.

Tenant compte du besoin de vulgarisation de cette matière de plus en plus complexe, le Service juridique a mis à jour ses deux aide-mémoires «Se séparer» et «Divorcer». Il a en outre proposé une nouvelle publication destinée aux parents non mariés : «Autorité parentale, prise en charge et entretien



AIDE-MÉMOIRES ET GUIDE JURIDIQUES

Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code ou suivez le lien http://bit.ly/csp_vd_Editions

de l'enfant». Ces publications, disponibles uniquement en format numérique, peuvent être consultées et téléchargées gratuitement sur le site internet du CSP Vaud.

GUIDE JURIDIQUE «AUTORISATIONS DE SÉJOUR EN SUISSE»: UNE NOUVELLE ÉDITION

L'année écoulée a vu la naissance d'une troisième édition du guide juridique [Autorisations de séjour en Suisse](#), fruit du travail conjoint d'une juriste du service et de l'équipe communication. Après avoir décidé de renoncer à une édition papier, c'est la première publication numérique de cette ampleur éditée par le CSP Vaud. Renouvelée en termes de contenu et de graphisme, cette version dématérialisée apporte

des facilitations de lecture. Les lois relatives aux étrangers faisant l'objet de nombreuses modifications législatives, les mises à jour pourront se faire bien plus régulièrement et un système d'alerte permettra aux personnes qui ont acheté la publication de recevoir l'information.

FORMATIONS DISPENSÉES

Depuis de nombreuses années, le Service juridique propose des cours à l'attention des professionnel-le-s du réseau social du canton. Cette année, la plupart des formations habituellement dispensées ont pu avoir lieu, parfois dans une forme adaptée.

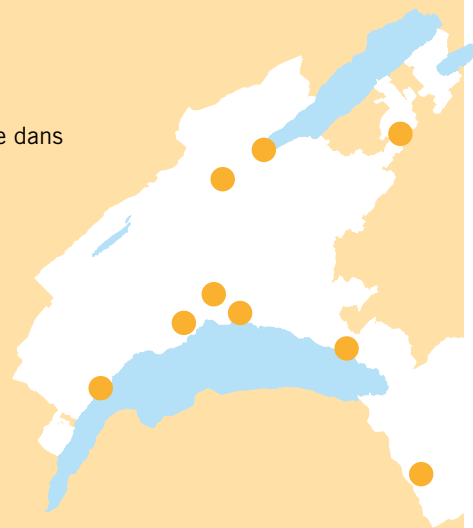
ÉQUIPE

Claudia Frick
Magalie Gafner
Florent Gertsch
Denis Martin
Caroline Meraldi
Eline Schwitzguébel

LIEUX

La consultation juridique est présente dans neuf lieux du canton.

BEX, LAUSANNE,
MORGES, NYON,
ORBE, PAYERNE,
RENS, VEVEY,
YVERDON-LES-BAINS



	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations – expertises délivrées
Consultations	1'498	1'237	2'164
Expertise permanence juridique			1'988
Conseils à des professionnel-le-s			228
Total	1'498	1'237	4'380

De plus, trois séances d'information collective «Séparation-divorce» ont été réalisées. Elles ont permis de toucher 88 personnes, soit 29,33 en moyenne par séance.

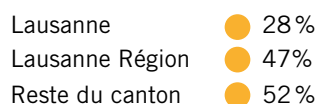
Permanence juridique

Dans le cadre de la nouvelle permanence juridique, les juristes ont apporté leur expertise pour répondre à des demandes relayées par l'Accueil.

1'988 renseignements juridiques ont été ainsi donnés.

20 domaines du droit concernés, surtout: famille, assurances sociales, droit du travail, droit des étrangers, du bail, pénal...

Domicile des usagers-ères



Situations

	Nombre de situations	Pourcentage
Nouvelles situations 2020	1'237	83%
Suivis d'années précédentes	261	17%

Type de consultations



73% de consultations uniques

27% de consultations multiples



45% des consultations donnent lieu à du travail juridique hors entretien

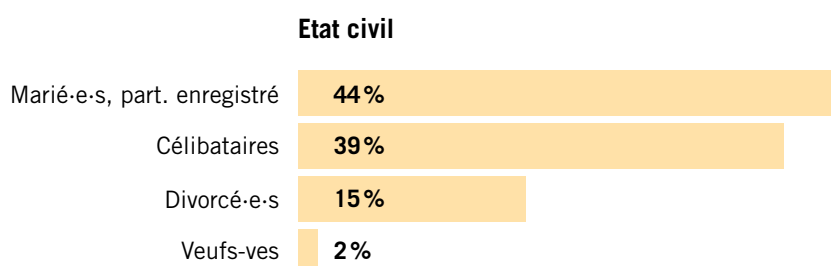
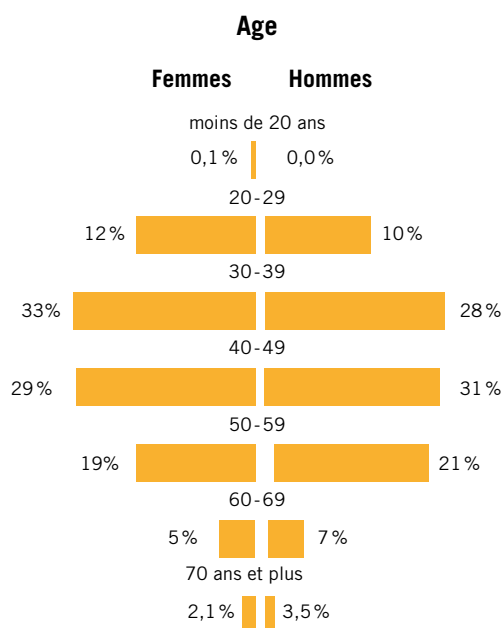
Genre



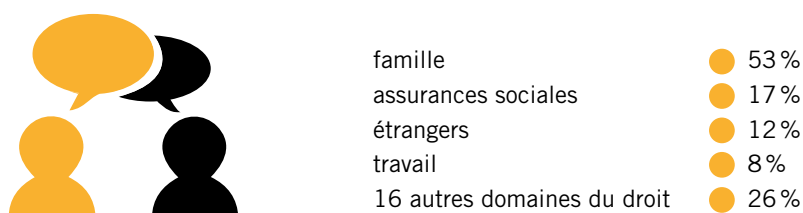
femmes 58%



hommes 42%



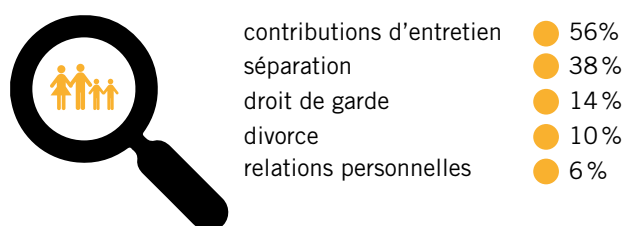
Motifs de consultation selon domaines du droit (par ordre d'importance)



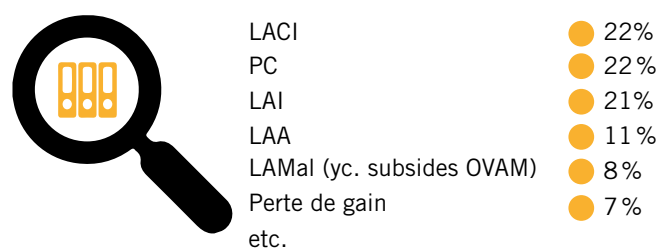
Plus de 100% car cumuls possibles

ZOOM SUR

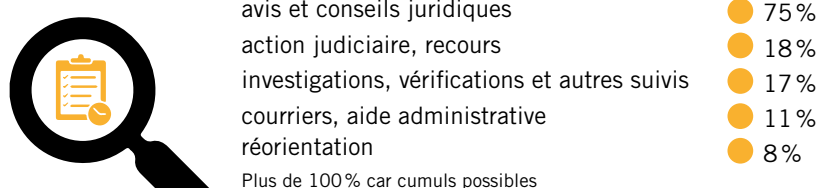
Détail droit de la famille (dans l'ordre)



Détail assurances sociales (dans l'ordre)



Prestations



Plus de 100% car cumuls possibles

ACTIVITÉS SOCIALES

SERVICE CONSULTATION COUPLE ET FAMILLE

Le Service consultation couple et famille (CCF) offre une aide d'ordre psychologique et psychosocial à tout couple, ou toute personne en couple, dans la recherche de dialogue et de solutions pour trouver un nouvel équilibre, voire un mieux-être. En tenant compte du contexte familial, social et culturel, il favorise un dialogue constructif et respectueux. La CCF propose également des entretiens de soutien familial et parental, notamment lors d'une séparation ou d'un divorce. Partenaire du programme cantonal «Aide & Conseils pour les couples» aux côtés de PROFA, la CCF propose des consultations dans six lieux du canton de Vaud. Elle assure, par «Info Couples», un service de consultation par téléphone et messagerie électronique.

L'année 2020 fut singulière pour les familles, les couples et les individus. Le désarroi, la peur, la tristesse et l'isolement étaient souvent au rendez-vous. Le service a noté une augmentation d'appels téléphoniques de personnes en souffrance. Il a pu y répondre, en étendant sa ligne téléphonique.

LES COUPLES AU TEMPS DU CONFINEMENT

En mars, la consultation en présentiel n'étant plus possible, la CCF a dû se réinventer en organisant des consultations par visioconférence. Néanmoins, cet outil s'est avéré avoir ses limites. En effet, il n'est pas toujours adapté pour le travail spécifique avec les couples en crise. Lorsque la visioconférence s'invite dans une famille où se côtoient le télétravail des parents, la présence des enfants, un logement parfois exigü... cela rend la consultation par écran interposé délicate, voire impossible. Dès lors, de nombreux couples ont préféré attendre la reprise des consultations en face-à-face.

Le ralentissement des activités de consultation a permis aux collègues de participer activement à l'attribution des aides financières d'urgence mise sur pied par l'institution. Un travail inédit pour l'Equipe. Cette dernière a mis à la disposition de ce dispositif de précieuses compétences de prise en charge des problématiques sociales. Une ligne de téléphone spécifique d'écoute a également été ouverte et assurée pendant cette période.

Dès la fin du confinement, les consultations ordinaires ont pu reprendre, moyennant les nouvelles mesures sanitaires. Celles-ci ont été maintenues jusqu'à la fin de l'année sans interruption.

PARENTALITÉ ET COPARENTALITÉ

Le Service consultation couple et famille renforce et développe ses compétences pour soutenir les couples, en particulier dans les aspects de la parentalité. En effet, il considère le couple comme une entité en relation avec son environnement familial et social. La personne est par essence relationnelle, le couple l'est également.

L'idéalisation romantique du couple ou de la famille «seul au monde» risque d'augmenter leur fragilité du fait de l'isolement que cela peut provoquer. Cet idéal peut se confronter à une réalité plus complexe encore. Car quels que soient les couples et les familles – nucléaires, monoparentales, recomposées, homoparentales – à partir du milieu de la vie et du fait de son allongement, beaucoup de couples font face à une augmentation de leurs responsabilités et sont très sollicités. Ils s'occupent souvent de la génération d'en haut, leurs parents, en plus de la génération d'en bas, leurs enfants. Dans les consultations, les différentes dimensions de la parentalité sont donc régulièrement abordées.



Pour voir la vidéo «couple et confinement» faite par le Service, suivre le lien

<http://bit.ly/Coupleetconfinement>



Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.

En raison de l'augmentation des situations de séparation, le Service développe et propose également un soutien spécifique aux parents en séparation. Tout en faisant le deuil de leur relation conjugale, les parents doivent simultanément continuer à exercer une coparentalité la plus efficace possible pour le bien de leur(s) enfant(s). C'est très souvent une étape délicate, qui demande du temps et l'aide d'un tiers, notamment dans les situations de séparation conflictuelles, pour pouvoir aller vers un apaisement et trouver un nouvel équilibre familial.

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES DU RÉSEAU

La campagne du programme cantonal «Aide et conseils pour les couples» a été reconduite fin 2020 auprès des partenaires vaudois concernés par la parentalité. Cette thématique fut reprise également lors de la plénière annuelle de cette plateforme réunissant PROFA et le CSP Vaud.

La CCF est active dans la Formation au Conseil conjugal. Elle est également présente au sein de l'Association des conseillères et des conseillers conjugaux et des thérapeutes de couple (ACTC) et de la Fédération romande et tessinoise des services de consultations de couples (Couple+).

A Yverdon, la CCF a rejoint un nouveau lieu de consultation à la Maison des Associations, participant ainsi à la création du nouveau Pôle social du CSP Vaud dans cette ville.

MOUVEMENT DANS L'ÉQUIPE

Cette année fut aussi marquée par le départ à la retraite de Maryse Burnat, que nous remercions chaleureusement pour son engagement au CSP Vaud durant quatre ans et demi, et l'arrivée en mai de Patricia Tombois, nouvelle collègue conseillère conjugale.

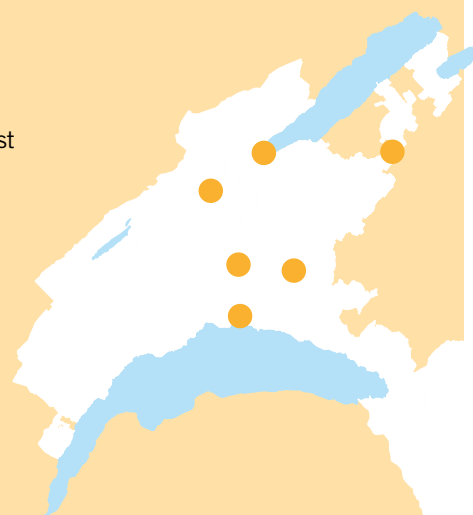
ÉQUIPE

Maryse Burnat jusqu'au 30.04
Marie-France Courvoisier
Jacqueline Gay-Crosier
Sabrina Khoualed jusqu'au 31.01
Béatrice Leiser
Patricia Tombois dès le 01.05

LIEUX

La consultation couple et famille est présente dans six lieux du canton.

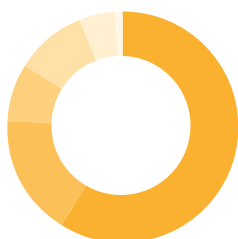
ÉCHALLENS
LAUSANNE
ORBE
ORON-LA-VILLE
PAYERNE
YVERDON-LES-BAINS



	Situations	Nouvelles situations	Consultations
Consultations Lausanne, Payerne, Yverdon, Orbe, Echallens, Oron	306	222	985
Situations de couples	208	138	746
Situations de personnes seules	94	82	239
Nombre de personnes concernées	540	358	

En plus des chiffres ci-dessus, les conseillères conjugales ont mis à disposition **133,5 heures** pour répondre aux appels et aux messages électroniques dans le cadre du programme cantonal *Aide & conseils pour les couples*.

Consultations selon lieux



61% Lausanne
17% Payerne
11% Yverdon
7% Echallens
4% Orbe

Consultations selon domicile des usagers-ères



Lausanne ● 25%
Lausanne Région ● 47%
Reste du canton ● 46%
Hors du canton ● 7%

Nombre moyen de consultations



En moyenne
3,2
consultations
par situation



746 consultations
données à des couples

● 76%



239 consultations données à
des personnes seules,
dont 133 à des femmes et
106 à des hommes

● 24%

Situations

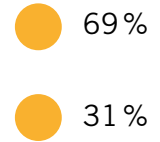
	Nombre de situations	Pourcentage	Nombre de personnes
Nouvelles en 2020	222	73%	358
Suivis d'années précédentes	84	27%	155



306 situations reçues dans l'année
540 personnes



208 situations de couples
94 situations de personnes seules
(sans partenaires), dont
60 femmes et 34 hommes



Parmi les couples ayant consulté



130 marié·e·s 63 %



164 avec des enfants 79 %

Parmi les personnes ayant consulté seules

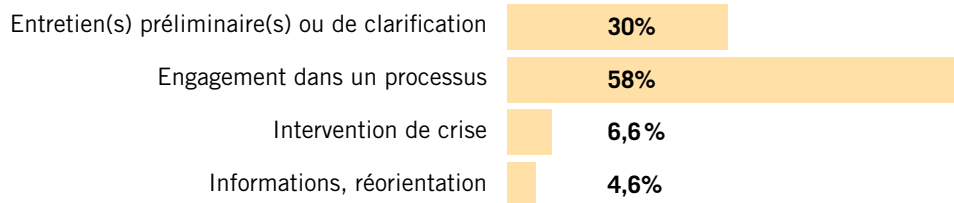


54 marié·e·s 57 %

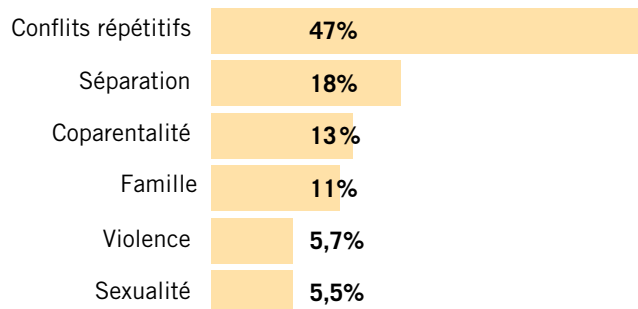


66 avec des enfants 70 %

Type de consultations données



Motifs de consultation



PRÉVENTION DE L'ENDETTEMENT NON MAÎTRISÉ DES JEUNES

PAR JET SERVICE ET LE SERVICE SOCIAL POLYVALENT

Le Service social polyvalent (SSP) et le Service social Jeunes (Jet Service) déploient ensemble des actions de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes dans le cadre du Programme cantonal de prévention du surendettement. Ils dispensent des ateliers de prévention en milieux scolaire et extrascolaire qui ont pour objectifs de permettre aux jeunes d'acquérir les notions et la compréhension nécessaires à leur gestion administrative et financière. Le but est de favoriser leur autonomie grâce à l'amélioration de la capacité à faire des choix. Ce qui leur permet également d'éviter les pièges de la société de consommation. La mise en œuvre du programme vise à démultiplier et pérenniser l'intervention préventive, en impliquant, sensibilisant et formant les personnes qui entourent les jeunes visé-e-s (corps enseignant, médiateurs et médiatrices, animateurs et animatrices, etc.).

L'année 2020 n'a pas été de tout repos pour le Programme de prévention destiné aux jeunes. Mots-clés résumant la situation: adaptation et maintien des actions de prévention.

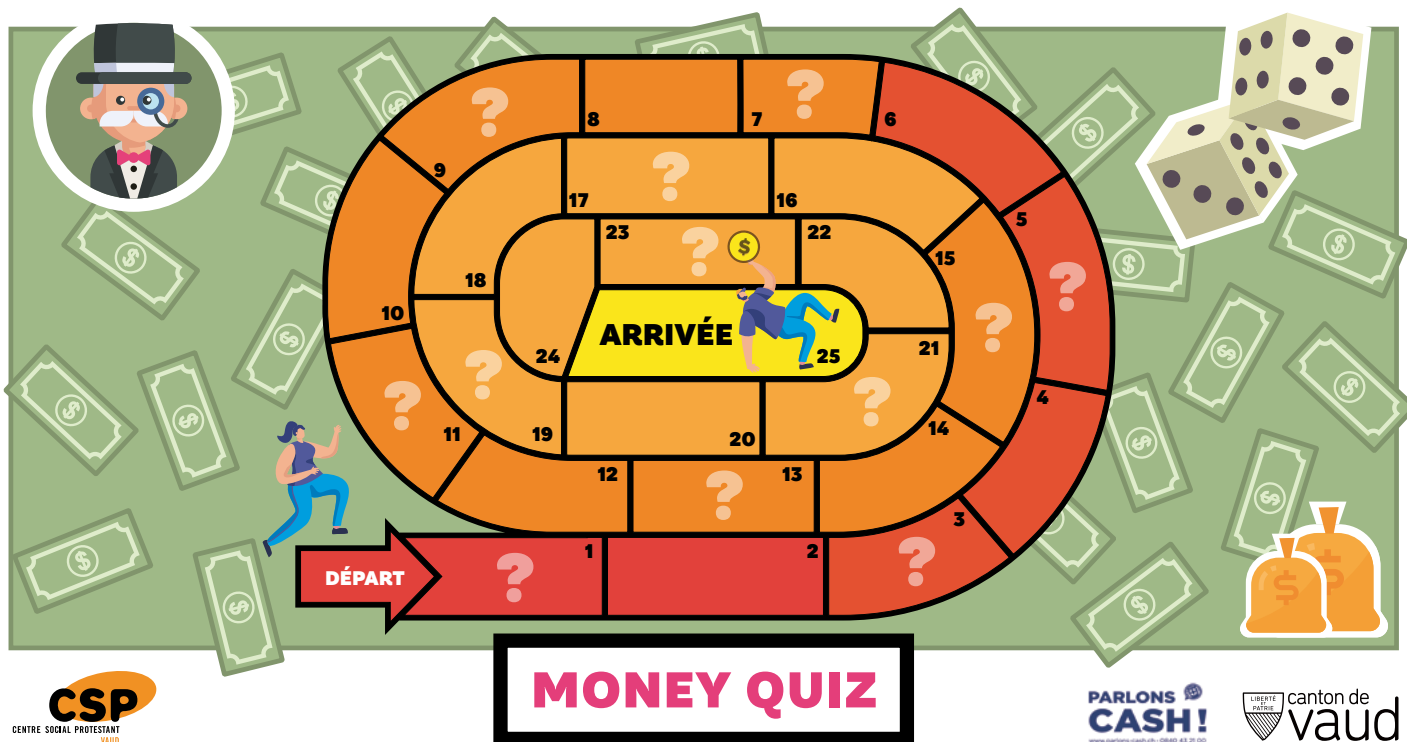
Poursuivant la dynamique de l'année précédente, l'agenda 2020 était bien rempli au premier semestre. Deux nouveaux établissements sont entrés dans le programme, La Manufacture (HES) et le gymnase de Beaulieu. De plus, l'année a très bien commencé en termes de communication puisqu'une nouvelle vidéo sur l'impôt lié au premier salaire a pu être montrée en avant-première à une classe d'apprenti-e-s du CPNV (Centre professionnel du Nord vaudois), dans le cadre d'un atelier de prévention, permettant ainsi de recueillir «à chaud» les réactions des jeunes.

Malheureusement, entre le 16 mars et le 16 juin, pas moins de 30 ateliers, stands et forums/conférence lunch ont été annulés, sans compter les ateliers demandés dont les dates n'étaient pas encore fixées.

Ainsi, les actions dans quatre Hautes écoles spécialisées (HES) – Manufacture, Haute école de santé Vaud (HESAV), Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) et La Source – ont été reportées ou annulées. Le rallye de la prévention du Semestre de motivation Nord (SEMO d'Yverdon) et la semaine spéciale au Gymnase Auguste-Piccard (Lausanne) ont aussi été annulés. La reprise des activités a eu lieu dès fin juin. Mais en fin d'année, de nouveaux reports ont dû être décidés.

Ces reports ont empêché la volée 2019-2020 d'élèves, apprenti-e-s et étudiant-e-s de bénéficier des actions de prévention. Un constat partagé par ciao.ch et ses partenaires dans les autres domaines de prévention.

Le CSP Vaud a néanmoins pu effectuer bon nombre d'ateliers en milieu scolaire, 43 en tout, sur les 54 prévus. Les actions en milieu extrascolaire ont largement pâti du contexte, seul un dîner quiz a pu être réalisé en ligne par le Centre d'animation socioculturel palinzard (CAP).



Jeu de l'oie sur l'argent, un nouveau moyen de prévention créé cette année. Pour avancer, les jeunes doivent répondre à des questions sur les impôts, l'assurance maladie, les bourses, etc.

2020 a été l'occasion de tester de nouvelles modalités pour favoriser l'accessibilité : par exemple un nouvel atelier pour jeunes migrant.e.s et élèves allophones a été pensé et préparé pour aborder les principaux thèmes de manière plus concrète, en leur permettant d'acquérir un lexique de mots-clés. Ainsi, budget, contrat et factures sont présentés de manière ludique et bienveillante.

Par ailleurs, pour permettre aux jeunes, confinés, mais en ligne, de bénéficier d'actions de prévention, le CSP Vaud a adapté ses principaux outils de prévention à un format compatible avec un enseignement à distance. Cette formule n'a pas été utilisée en 2020, car les établissements du post-obligatoire sont restés accessibles en présentiel, mais elle demeure une option si la situation sanitaire se dégrade de nouveau.

«FAIRE UN BUDGET, C'EST CHAUD!»

Les actions de prévention menées ont permis de rencontrer des jeunes très conscient.e.s du coût de la vie et de la nécessité de bien gérer leur argent. «Faire un premier budget, c'est chaud!» entend-on parfois en classe. Le départ de la maison parentale est sans aucun doute vécu comme un défi, notamment financier, parfois même appréhendé avec une crainte d'arriver à faire entrer les dépenses ordinaires dans le budget (peut-être liée à une certaine précarité déjà présente, au sein de la famille).

POSTURE PROFESSIONNELLE

2020 a également été l'occasion de mener une réflexion sur la posture professionnelle adoptée lors des ateliers et des actions de prévention auprès des jeunes, ainsi que sur les outils utilisés. Après treize ans de fonctionnement, il est apparu nécessaire à l'équipe de prévention (comprenant de nouvelles personnes) de se requestionner : comment piquer la curiosité des jeunes et les faire s'exprimer sur la question de l'argent? Sommes-nous toujours à l'écoute dans l'échange avec les jeunes? Comment répondre aux jugements de valeur que l'on entend parfois en classe? Quelle posture adopter face à un public de jeunes parfois déjà en difficultés financières? Est-ce que nos outils comportent des biais – préjugés de genre, lecture biaisée des réalités des personnes vivant dans la précarité ou endettées? Comment ne pas discréditer les manières de faire et les savoirs des jeunes (et de leurs familles) tout en renforçant leurs connaissances et, par conséquent, leurs marges de manœuvre en matière d'argent? Quels sont les facteurs structurels pouvant entraîner des difficultés financières, et sur lesquels peut-on avoir prise? Cette réflexion fera l'objet d'un document-cadre à usage interne, et d'un résumé qui pourrait être transmis.

Enfin, le CSP Vaud a effectué une relecture des informations contenues dans le *Petit Manuel pour acheter et consommer sans dettes* en prévision d'une mise à jour.

ACTIVITÉS SOCIOCOMMERCIALES

SERVICE DE RAMASSAGE ET DE VENTE D'OBJETS D'OCCASION

Les Galetas et les Boutiques sont des lieux de vente de seconde main de vêtements, meubles, vaisselle, électroménager, livres, disques, jouets, bijoux, etc. Ils proposent des objets de première nécessité en bon état à des prix abordables à un public disposant de peu de moyens. Les bénéfices générés soutiennent les prestations sociales offertes gratuitement par les services du CSP Vaud. Des petites équipes professionnelles s'entourent de bénévoles qui contribuent au travail de tri, d'exposition et de vente. Le Service reçoit et va chercher à domicile tout article en bon état, susceptible d'être vendu. Il effectue en outre des débarras facturés sur devis.



Démontage d'un meuble chez une donatrice par Angelo Mobilia, en stage professionnel, le civiliste Lucas Pilloud et Yannick Martin, collaborateur du Galetas de la Blécherette.

Les magasins du CSP Vaud ont vécu un rythme en yoyo entre fermetures et réouvertures en raison de la pandémie. Pourtant, l'année 2020 a été marquée par une fréquentation hors norme menant à un relativement bon chiffre d'affaires dans les trois Galetas principaux, compte tenu du contexte.

Les nouvelles normes sanitaires ont généré de nombreux réaménagements des lieux de vente qui ont contribué à plus d'espacement et une mise en valeur de la marchandise. Cet exercice, au départ contraignant, a finalement engendré une dynamique motivante pour les équipes et une revalorisation des magasins.

Contre toute attente, les objectifs de vente et de ramassage ont presque été atteints et les pertes moins importantes que prévues. Ouf ! En revanche, les deux Boutiques entièrement tenues par des bénévoles ont davantage souffert de la crise.

De plus, tous les événements spéciaux ou les projets, tels les ventes spéciales, les repas pour les bénévoles ou les formations continues, ont été soit annulés soit repoussés. Ces moments sont pourtant essentiels, car ils offrent des occasions d'échanges conviviaux avec la clientèle et les bénévoles tant investis dans le fonctionnement des magasins.

Remerciements

Un grand merci à toutes les personnes bénévoles qui font vivre les Boutiques et les Galetas aux côtés des salariés. Très reconnaissantes, les équipes des Galetas remercient leurs client-e-s, et toutes les personnes qui ont donné du matériel, ainsi que leurs partenaires.

GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

De janvier à mi-mars, les activités se sont déroulées comme à l'habitude. Le 16 mars a sonné un coup d'arrêt brutal pour deux mois. Un choc pour l'équipe salariée et bénévole. Dès la réouverture le 11 mai, le nouvel aménagement du magasin a permis une bonne circulation des client-e-s et les mesures de protection demandées ont été appliquées. Une innovation, destinée à perdurer au-delà de la crise, a également vu le jour : une entrée séparée pour recevoir les dons !

Une personne a aussi été prévue à l'entrée pour l'accueil de la clientèle et faire respecter les mesures d'hygiène. Heureusement, pour cette tâche, le Galetas de la Blécherette a pu bénéficier de l'aide de bénévoles proposée par l'Etat-major



cantonal de conduite (EMCC). En effet, le Canton a mis sur pied une nouvelle Centrale des solidarités – dans le cadre des nombreuses mesures de crise – qui visent à apporter une aide à la population et aux associations par le biais de personnes volontaires qui souhaitent proposer leurs services. Dans ce cadre, sept bénévoles sont venues en alternance pendant plusieurs semaines et leur concours a été très précieux. Il est à noter que cette année plusieurs jeunes ont apporté leur aide à l'équipe de bénévoles, contribuant aussi à la vitalité du Galetas.

Les bénévoles ont repris leurs activités avec beaucoup de motivation malgré les conditions difficiles dans lesquelles l'équipe a dû travailler (distance, masques, etc.). La bonne affluence de la clientèle qui s'est maintenue pendant la période estivale, a réjoui toute l'équipe du Galetas qui a vu son engagement récompensé.

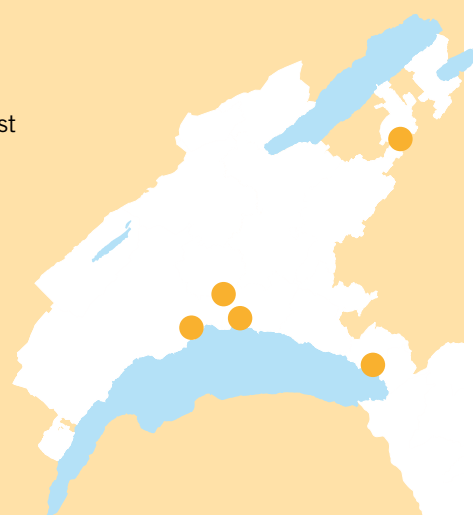
Le soutien de la Loterie Romande par un financement de 60'000 francs a permis l'achat de deux camions de déménagement, accordant leur retraite aux vieux camions de 15 et 16 ans.

ÉQUIPE

Jérôme Aigroz
Nathanaël Duttweiler
Olivier Gretler
Amar Lefrad
Yannick Martin
Cédric Maulaz
Eric Schaffter
Olivier Walter
et l'ensemble des bénévoles.

LIEUX

Le Service de ramassage et de vente est présent dans cinq lieux du canton.
LAUSANNE
LE MONT-SUR-LAUSANNE
MONTREUX
MORGES
PAYERNE



GALETAS DE LA BROYE

Après l'inauguration du bâtiment rénové, l'équipe du Galetas de la Broye a commencé l'année 2020 dans un magasin tout neuf et très attrayant attirant une nouvelle clientèle. Cet élan fut interrompu brusquement par l'arrêt du 16 mars.

Après le confinement du printemps, la réouverture a demandé une nouvelle organisation, car de nombreuses bénévoles n'ont pas pu reprendre leur activité, puisque faisant partie de la population «à risque». Dans l'urgence, il a fallu trouver des remplaçantes grâce aux volontaires mis-es à disposition par la Centrale des solidarités. Un comptage des personnes à l'entrée du magasin a également été organisé générant une attention et du travail supplémentaires. Beaucoup de monde a amené du matériel. Les ventes sont très bien réparties et ont même progressé jusqu'à fin 2020. L'augmentation des horaires d'ouverture a permis d'élargir la clientèle. Au final, malgré de très bons résultats, le manque à gagner dû à la fermeture pendant deux mois n'a pas pu être complètement comblé.

Cette année vraiment très particulière a aussi apporté son lot de nouvelles expériences enrichissantes, en particulier la cohabitation avec les collègues consultant-e-s qui occupent les bureaux du premier étage réservé au nouveau Pôle social du CSP Vaud à Payerne. Le responsable du Galetas est aussi en charge de la conciergerie de l'immeuble qui accueille les deux appartements familiaux sous les combles occupés depuis le milieu de l'année.



Eric Schaffter, un responsable heureux de pouvoir de nouveau accueillir sa clientèle après le confinement.

GALETAS DE LA RIVIERA

Malgré deux mois de fermeture, le résultat 2020 du magasin de Montreux est supérieur à celui de 2019. Cela grâce à une clientèle qui ne cesse d'augmenter et qui se diversifie. De plus en plus de jeunes et de personnes soucieuses de consommer de façon responsable et écologique viennent y faire leurs achats.

L'équipe de bénévoles n'a pas bougé ; toutes les personnes sont fidèles et contentes de venir. Il règne une excellente ambiance de groupe qui contribue certainement aussi pour une part au succès.

Depuis le mois d'avril, le responsable et les bénévoles ont commencé à transformer les rayonnages. Cela pour optimiser la mise en valeur des articles.

STATISTIQUES RAVEO

	Nombre de tickets par jour	Nombre de ramassages	Débarras facturés	Civilistes	Mesures de réinsertion
Galetas de la Blécherette	125	210	20	3 personnes pour 9 mois d'affectation	5
Galetas de la Broye	60	300		1	1
Galetas de la Riviera	72	250	10		2
Boutique Livres, Lausanne	24	pas de ramassages			
Boutique de Morges	14	pas de ramassages			

	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures bénévoles effectuées dans nos magasins, total sur l'année
Galetas de la Blécherette	37 au total (20 femmes + 17 hommes)	Env. 4'100 heures (spécialité en 2020 : fermé pendant 2 mois)
Galetas de la Broye	21 (19 femmes + 2 hommes)	3'800
Galetas de la Riviera	31 (17 femmes et 14 hommes) le plus jeune à 17 ans et le moins jeune 93 ans	4'370
Boutique Livres, Lausanne	17 au total (16 femmes + 1 homme)	Env. 2'300 heures (spécialité en 2020 : fermé pendant 3,5 mois)
Boutique de Morges	14 au total (14 femmes)	Env. 800 heures (spécialité en 2020 : fermé pendant 5 mois)

ACTIVITÉS DE SOUTIEN

LES RESSOURCES TRANSVERSALES



Les activités de soutien regroupent des fonctions transversales dotées de compétences et des ressources nécessaires en organisation institutionnelle, politique et action sociales, finances, secrétariat, intendance, communication, recherche de fonds et ressources humaines. Elles servent de soutien auprès de la directrice, des services et des membres de l'équipe.

DIRECTION STRATÉGIQUE

La Direction stratégique (Dirstrat), composée de la directrice, de la secrétaire générale et de la chargée de politique et action sociales, a déployé ses activités pendant toute l'année pour traiter les questions intra ou interservices ou en lien avec la mise en œuvre des prestations sociales et des activités sociocommerciales. Cette année, la Dirstrat s'est particulièrement investie dans les chantiers suivants :

- la gestion de la crise sanitaire liée à la [pandémie Covid-19](#) au niveau interne et au niveau des prestations délivrées ;
- la mise en place d'un dispositif extraordinaire d'aide directe en collaboration avec Caritas Vaud ;
- le suivi des travaux réalisés autour de l'évaluation de la gouvernance ;
- la poursuite de la mutualisation des Accueils de Beau-Séjour, de Jet Service et de La Fraternité ;
- l'accompagnement des projets spécifiques liés au déploiement des Permanences Info-Conseil Migration et celles sociojuridiques des Jeunes dans le Nord vaudois et la Broye (projet pilote)

- l'ouverture d'un Pôle social à Yverdon dans de nouveaux locaux ;
- l'accompagnement du service RAVEO.

Ouverture d'un Pôle social à Yverdon

Le CSP Vaud a ouvert à l'automne un nouveau Pôle social à Yverdon, comme il l'a fait à Payerne en 2019, pour y regrouper l'ensemble des permanences et des consultations, tous services confondus (consultations juridiques et conjugales, les nouvelles permanences sociojuridiques Jeunes et Info Budget Dettes). Le CSP Vaud poursuit ainsi son ambition de s'affirmer comme centre de compétences spécialisé. L'articulation entre les différentes activités dans un même lieu offre en effet des occasions de synergie intéressantes avec les professionnel-le-s du réseau. A Yverdon, c'est la Maison des Associations qui a accueilli le CSP Vaud.

Une assemblée générale en présentiel et à distance !

Le lundi 14 septembre 2020, le CSP Vaud a tenu son [assemblée générale annuelle](#) en présentiel et par visioconférence. Le programme s'est aussi limité aux sujets statutaires, à savoir la présentation des comptes et du rapport annuel, qui peut être consulté sur le site internet du CSP Vaud.

Evaluation de la gouvernance

Le CSP Vaud s'est attelé à évaluer sa gouvernance. Un questionnaire anonyme et individuel, composé de 35 questions, a été distribué aux collaborateurs, aux collaboratrices et aux membres du comité au printemps. Il s'agissait de récolter les avis sur le fonctionnement participatif, l'organisation des services et de l'institution en général, les processus de décision et la communication.



Le diagnostic formulé par l'expert externe confirme l'adhésion des personnes consultées à la structure générale de la gouvernance actuelle. La capacité de son fonctionnement à mener à bien la mission de manière cohérente est validée et il ressort que la réalité correspond aux intentions. Cependant, plusieurs points significatifs ont été commentés, avec de nombreuses idées et suggestions pour renforcer et assouplir le fonctionnement participatif. Afin que toute l'équipe

puisse contribuer et collaborer au mieux au sein de cette association engagée et active sur de nombreux fronts, il est nécessaire de porter un grand soin aux processus.

Les résultats ont été présentés à l'équipe scindée en deux groupes, pandémie oblige, début septembre. Le contexte sanitaire a toutefois empêché l'organisation des deux journées au vert initialement prévues pour effectuer un travail collaboratif visant à élaborer ensemble un cadre renouvelé de gouvernance en utilisant les propositions du questionnaire. C'est donc le Groupe de travail chargé de piloter la démarche, accompagné de l'expert, qui a élaboré le projet d'un nouveau document-cadre sur la gouvernance et le fonctionnement participatif. La procédure de consultation et d'approbation se fera au premier semestre 2021.

SECRÉTARIAT POLYVALENT

Comme tous les autres services, le secrétariat a vécu une année 2020 compliquée en lien avec la gestion de la crise sanitaire. A cela s'est encore ajouté le remplacement de la secrétaire en charge de la recherche de fonds qui est partie au début de l'année pour relever un nouveau défi professionnel et une absence prolongée pour un congé maternité. Toute l'équipe a dû faire preuve d'une grande flexibilité liée à une forte disponibilité.

La mise en place et la gestion du dispositif de distribution d'aides directes en lien avec la crise ont généré un important et stressant travail de soutien administratif qui a occupé une grande partie des activités du secrétariat pendant le printemps. Les demandes d'aides directes étaient quotidiennes d'avril à juin et toute l'équipe a dû faire preuve à la fois d'inventivité et de rigueur pour assurer ce suivi avec l'aide de la comptabilité.

L'installation de collègues de Jet Service et de La Fraternité dans des nouveaux locaux au deuxième étage de Rumine 2 à Lausanne et l'ouverture d'un nouveau Pôle social à Yverdon ont demandé un important travail de coordination, d'acquisition de meubles et d'équipements informatiques. Sans compter qu'il a fallu assurer toutes ces tâches à distance dans un contexte de pandémie.

INTENDANCE

En quelques jours, il a été nécessaire d'organiser la mise à disposition du matériel de protection sanitaire, trouver du gel désinfectant en rupture de stock partout en Suisse romande, commander des plexiglas, etc. Pour l'anecdote, les premiers flacons de gel hydroalcoolique ont finalement été fournis par une pharmacie de Sion ! Production maison qu'il a fallu aller chercher... Même difficulté pour la première livraison

de masques, finalement achetés auprès d'une pharmacie indépendante à Prilly.

RESSOURCES HUMAINES

Le travail administratif de gestion des heures et des salaires a été grandement augmenté en raison de la pandémie. Une fois mises en place les directives concernant le télétravail, les congés autorisés pour s'occuper des enfants confiné.e-s et le chômage partiel, il a fallu comptabiliser les absences (maladie, confinement), les heures en télétravail, en arrêt, afin de solliciter les aides spéciales et vérifier leur versement.

La chargée des ressources humaines a en outre réalisé le travail préparatoire à l'harmonisation et à l'amélioration des plans de prévoyance. Elle a organisé la mise en place d'un nouvel outil de gestion des heures et la création d'un espace des données personnelles relatives aux salaires.

Un groupe de travail, composé paritairement des membres de l'équipe et du comité, s'est réuni à huit reprises entre mai et fin septembre pour réviser la grille salariale. La directrice a été invitée à deux séances, la chargée de ressources humaines à quatre

séances. Les travaux ont été présentés au comité en automne. Mandat a été donné à la directrice de poursuivre les travaux.

COMMUNICATION

La réactivité est le mot qualifiant le mieux l'année 2020 pour l'équipe de communication :

- communication sur fermetures/ouvertures des portes ou modalité d'accès aux services ou aux Galetas en suivant les décisions successives du Conseil fédéral ;
- communication institutionnelle sur les effets sociaux du Covid-19 (cf. vidéo ci-dessous) ;
- campagne de mars intercantonale à redéployer ;
- nouveau visuel à créer pour un appel spécial Covid-19 de recherche de fonds ;
- promotion d'une vente en ligne inédite de chocolat ;
- organisation technique d'une AG en visioconférence
- modification des canaux publicitaires en raison du contexte et des faillites de diffuseurs ;
- mais aussi retarder des projets, en avancer d'autres ou en gérer de nouveaux non prévus (par exemple la conférence Covid-19, cf. p. 11).



Pour visionner la vidéo présentant les actions du CSP Vaud pendant le premier semi-confinement, suivre le lien : bit.ly/video_Covid_actions_CSP_VD



Ouvrez l'appareil photo de votre iPhone (ou votre appli QR code Lecteur sur Android) et visez le QR code.



Des soutiens aussi inattendus que bienvenus sont venus de deux donatrices de Bex qui ont cousu en quelques jours plus d'une centaine de masques en tissu de toutes les couleurs et qui les ont offerts au CSP Vaud. Un grand merci à elles.

La campagne de mars

«Personne n'est à l'abri». Un slogan visant à redonner de la dignité aux personnes qui vivent dans la précarité en les déstigmatisant : elles n'ont pas à rougir d'une situation à laquelle chacun-e peut être confronté-e. Un slogan prémonitoire pour une situation hors du commun qui a débuté le 16 mars avec l'annonce du semi-confinement par le Conseil fédéral. Événement qui a aussi eu pour conséquence l'annulation de la conférence de presse annuelle des CSP romands. L'affichage public et la campagne digitale sur les réseaux sociaux ont été gelés et repoussés au mois de novembre. Seul le numéro des *Nouvelles* du mois de mars 2020 a pu être distribué comme d'ordinaire.



Campagne de mars @ Agence Buxum

Le journal

Les quatre numéros du journal *Nouvelles* ont traité en mars de l'accès aux prestations et à l'information sociales, en juin de la crise sanitaire et économique débouchant sur une crise sociale, en octobre du déploiement des prestations du CSP Vaud dans le canton et en décembre du don dans sa pluralité de formes (don de temps, d'objets ou d'argent). Un soin supplémentaire a été apporté dans la mise en forme de ces journaux (apparition des photos couleur, diminution du nombre de signes pour un meilleur confort de lecture, renvois vers le web, etc.). Afin de garder le lien avec son lectorat le plus âgé, le journal est à présent régulièrement envoyé à 120 établissements médico-sociaux (EMS) du canton.



La Newsletter du CSP Vaud

Dix **Newsletters** ont été envoyées en 2020, afin de donner des informations en phase avec l'actualité. Près de 2000 personnes y sont abonnées, dont environ 40% qui prennent connaissance de nos contenus systématiquement.

Travail main dans la main avec les services

Les nouvelles permanences du Service social Jeunes dans le Nord vaudois et la Broye, ainsi que l'antenne du Service social pour les immigré-e-s à Nyon ont engendré un travail de signalétique sur les lieux et de promotion auprès du réseau et du grand public (flyers, lettre aux partenaires, diffusion sur les médias du CSP Vaud, presse, référencement). L'équipe com' a accompagné la mise à jour et la digitalisation des publications du Service juridique (voir page 27).



Deux roll-up institutionnels viennent compléter le matériel à disposition pour les événements.

Médias et 60^e

Du point de vue médiatique, le CSP Vaud a pu bénéficier en 2020 d'une large couverture : 56 articles ou reportages télé/radio.

Par ailleurs, un groupe de travail a été mis en place pour penser le concept et les activités de notre 60^e anniversaire en 2021. Six séances ont été tenues.

Collaborations

La poursuite de la collaboration avec le graphiste indépendant Jean-Claude Haymoz et l'imprimeur Paperforms SA (Villars-Sainte-Croix) a débouché sur une fluidité du travail et un meilleur rendu final des supports de communication. Un grand merci à eux.

RECHERCHE DE FONDS

Des courriers d'appel de fonds auprès des donateurs et des donatrices, des courriers auprès d'un public plus large, des annonces dans la presse et sur les réseaux sociaux, des demandes de soutien auprès des fondations et des communes, des legs testamentaires, des collectes et la vente en ligne de chocolat ont permis d'augmenter sensiblement les recettes des dons privés en 2020. A noter que le journal de décembre envoyé aux fidèles sympathisant-e-s a engendré un montant de dons record.

Investissement dans les mailings froids

Un investissement conséquent s'est fait dans les mailings d'acquisition de nouveaux donateurs et de nouvelles donatrices en 2020. Un appel de don supplémentaire non prévu a pu être envoyé au mois de juin. Le ciblage stratégique des adresses a été affiné. Le calendrier d'envoi a été redéfini.

Un nouveau dépliant legs

La création d'un nouveau dépliant legs a pu se matérialiser au tout début de l'année. A l'aide d'un coupon-réponse, le CSP Vaud propose à son lecteur ou à sa lectrice notamment un premier accompagnement gratuit dans l'élaboration d'un testament simple en bonne et due forme, sans engagement et en toute confidentialité. Elle fut l'occasion d'une diffusion auprès des notaires et des pompes funèbres du canton.



Vente de chocolat

«Un lien plus chaud» : un slogan d'actualité pour cette vente 2020 qui, malgré les circonstances, a permis de maintenir le lien. En effet, alors que presque tous les stands ont été annulés, en particulier ceux de Lausanne tenus par des collaborateurs et des collaboratrices du CSP Vaud, la vente en ligne – organisée pour la première fois – a cartonné ! Une centaine de cartons de chocolat a pu être écoulee de cette manière auprès d'une clientèle fidèle et reconnaissante de pouvoir obtenir son chocolat préféré. A signaler aussi, l'engagement indéfectible et tenace des paroisses qui ont vendu, malgré les circonstances compliquées, des milliers de plaques en deux ventes successives. Un collègue a aussi réussi à vendre le nombre record de 180 plaques de chocolat à son entourage ! Un immense merci à toutes et à tous pour leur engagement.



ÉQUIPES

DIRECTION STRATÉGIQUE

Bastienne Joerchel
Céline Erard
Caroline Regamey

SECRÉTARIAT POLYVALENT

Anne-Claude Baud
jusqu'au 29.02
Céline Coupy
Catherine Jaccoud
Gwenaël Moisan
du 01.02 au 31.12
Ceyda Uçurum

RESSOURCES HUMAINES

Vânia Conde

COMMUNICATION

Nour El Mesbahi
Evelyne Vaucher Guignard

INFORMATIQUE

Koami Gafan

INTENDANCE

Pauline Ponnaz

NETTOYAGE

Pierrette Cimino
jusqu'au 29.02
Alejandra Gomez
Augusta Gonçalves
dès le 19.10
Maddalena Mariotti
Maria Mendes

COMPTE D'EXPLOITATION 2020

PRODUITS D'EXPLOITATION

	2020	BUDGET 2020	2019
Contributions des pouvoirs publics	3'802'001	3'782'398	3'521'457
DIRIS - subvention ordinaire	2'858'779	2'861'500	2'810'300
Subvention Pôle sociojuridique Jeunes (DGEJ et DIRIS)	135'000	0	0
Bureau cantonal de l'intégration (BCI)	488'222	600'898	389'307
Eglise évangélique réformée Vaud (EERV)	320'000	320'000	321'850
Dons, recherches de fonds et cotisations	1'610'081	1 378'000	1'319'302
Dons communes, paroisses et fondations	292'017	326'000	299'341
Recherches de fonds	1'296'929	1'025'000	998'561
Cotisations	21'135	27'000	21'400
Autres produits	1'520'879	1'675'820	1'586'427
Ventes matériel	1'124'534	1'161'000	1 167'388
Prestations facturées	334'363	455'500	370'468
Produits divers	69'682	64'320	58'202
Pertes sur débiteurs	-7'700	-5'000	-9'632
Total des produits d'exploitation	6'932'961	6'836'218	6'427'186

CHARGES D'EXPLOITATION

Charges directes de prestations	5'389'671	5'625'028	5'092'210
Charges de personnel	4'662'736	4'887'996	4'362'618
Charges liées aux locaux	402'805	423'682	394'959
Autres charges directes	180'972	205'450	229'079
Communication	95'258	60'000	49'235
Amortissements	47'900	47'900	56'319
Charges d'administration	973'730	1'009'165	932'259
Charges de personnel	675'250	681'426	640'613
Charges liées aux locaux	76'985	63'489	59'835
Charges d'administration	95'031	132'850	98'747
Communication	23'671	36'500	23'416
Autres charges	29'564	43'400	60'748
Amortissements	73'230	51'500	48'900
Charges d'obtention de financements	403'255	409'135	462'298
Charges de personnel	151'348	143'246	176'725
Charges liées aux locaux	11'609	12'189	10'775
Communication	169'201	181'000	193'929
Charges d'administration	42'220	49'700	58'591
Autres charges	28'876	23'000	22'278
Total des charges d'exploitation	6'766'656	7'043'328	6'486'767
Résultat d'exploitation (= - = perte)	166'305	-207'110	-59'581
Résultat financier	-23'874	-32'750	-13'875
Produits financiers	-21	-100	80
Charges financières	23'853	32'850	13'955
Autres résultats	559'384	-10'000	330'690
Legs et successions	395'153	0	282'584
Don Loterie Romande	60'000	0	0
Produits hors exploitation	16'133	0	47'382
Produits extraordinaires	783'161	0	724
Charges extraordinaires	695'063	10'000	0
Résultat annuel sans résultat des fonds (= - = perte)	701'815	-249'860	257'234
Variation nette du Fonds de soutien aux femmes enceintes	-15'348	0	18'800
Variation nette du Fonds de procédure	-2'400	0	1'468
Variation nette du Fonds financement immeuble	4'000	0	0
Variation nette du Fonds de solidarité	0	0	0
Variation nette du Fonds Rey	9'500	0	0
Variation nette du Fonds BDA	54'239	0	-12'136
Variation nette du Fonds Covid-19	96'352	0	0
Variation nette du Fonds Orphelinat de Lausanne	19'989	0	0
Variation nette du Fonds Fraternité (Lechim)	0	0	-1'600
Variation nette du Fonds Saint-Rédempteur / Jet	8'536	0	-501
Variation nette du Fonds ascenseur Blécherette	0	0	-68'314
Variation nette du Fonds véhicules Blécherette	60'000	0	0
Variation nette du Fonds Pierre Mercier	-94	0	112

Résultat annuel avant attribution au capital de l'organisation	467'040	-249'860	319'406
Utilisation Fonds régulation	0	-250'000	-250'000
Affectation au Fonds régulation	299'035	0	329'965
Affectation au Fonds entretien équipements et bâtiments	55'000	0	0
Affectation au Fonds soutien activités RAVEO	56'686	0	108'314
Affectation au Fonds grille salariale	55'000	0	50'000
Affectation au Fonds RH	0	0	80'000
Résultat annuel (après attributions)	1'319	140	1'126

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REÇUES EN 2020

Etat de Vaud

Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS)	Subvention pour services de consultations	Fr.	2'709'500
	Subvention pour le Programme de prévention du surendettement	Fr.	149'279
Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et DIRIS	Subvention Pôle sociojuridique Jeunes	Fr.	135'000
	Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention (BCI)	Subvention Permanences Info-Conseil Migration	Fr.

Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

Subvention de l'EERV	Fr.	275'000
Subvention de la Région 4 EERV (Lausanne-Epalinges)	Fr.	45'000
Collecte générale annuelle 2020	Fr.	5'559
Dons des paroisses et des régions, collectes	Fr.	26'726

Dons de communes

Contributions et dons	Fr.	29'250
-----------------------	-----	--------

Fondations

Fondation Aethra		
Fondation Augustinus		
Fondation d'aide sociale et culturelle de la Loterie Romande		
Fondation Dr Alfred Fisher		
Fondation DSR		
Fondation Ernest Matthey		
Fondation Fernando & Rose Inverni-Desarzens		
Fondation Grand d'Hauteville		
Fondation Jacqueline de Cerenville		
Fondation Juchum		
Fondation Marius A. Dubois		
Fondation philanthropique Takoha E&D Wanner		
Fondation Pierre Demareux		
Fondation Préville		
Société vaudoise d'utilité publique (SVUP)	Fr.	230'482

Dons affectés (aides directes et Covid)

Fondation Eper		
Fondation Grand d'Hauteville		
Fondation Henri de Groot		
Fondation Orphelinat de Lausanne		
Fondation de Famille Sandoz		
Fondation Pierre Mercier		
Fondation Rey		
Fondation souhaitant garder l'anonymat	Fr.	518'000

Les états financiers complets sont à disposition au secrétariat.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF

2020

2019

ACTIF CIRCULANT	3'923'615	3'075'049
Liquidités et titres	3'793'382	2'844'424
Créances résultant de livraisons et de prestations	76'456	37'429
Créances financières vis-à-vis d'institution liée	39'083	5'835
Autres créances	9'168	35'585
Stocks	1	50'000
Actifs de régularisation	5'525	101'776
ACTIF IMMOBILISÉ	2'502'534	2'066'043
Garanties loyers	36'389	36'385
Mobilier	6'600	3'683
Bureautique	18'288	6'000
Informatique	35'656	27'000
Véhicules	82'301	9'003
Immeubles	2'323'300	1'983'972
TOTAL DE L'ACTIF	6'426'148	5'141'092

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

PASSIF

	2020	2019
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	735'135	1'000'313
Dettes résultant de livraisons et prestations	84'395	60'755
Banque - Crédit de construction	0	502'413
Autres dettes	23'639	11'440
Avoirs en faveur de tiers	11'223	18'344
Passifs de régularisation	279'120	87'221
Subvention reçue d'avance (BCI)	336'757	320'139
CAPITAUX ÉTRANGERS À MOYEN ET LONG TERME	1'631'065	782'645
Provision Ressources humaines	70'000	70'000
Emprunt hypothécaire et prêt	1'561'065	712'645
CAPITAL DE FONDS (FONDS AFFECTÉS)	943'995	709'220
Fonds de solidarité	66 012	66 012
Fonds de soutien aux femmes enceintes	24'129	39 477
Fonds de désendettement	19'692	19'692
Fonds Budget des autres (BDA)	61'364	7'125
Fonds Fraternité (Lechim)	7'124	7'124
Fonds Saint-Rédempteur / Jet	10'948	2'412
Fonds de procédure	4'868	7'268
Fonds financement immeuble	564'000	560'000
Fonds Pierre Mercier	18	112
Fonds Rey	9'500	0
Fonds Orphelinat de Lausanne	19'989	0
Fonds Covid-19	96'352	0
Fonds véhicules Blécherette	60'000	0
CAPITAL DE L'ORGANISATION	3'115'953	2'648'913
Capital libre (généré)	4'634	3'508
Fonds de réserve	1'400'000	1'400'000
Fonds de régulation	1'075'000	775'965
Fonds d'entretien des bâtiments et des équipements	175'000	120'000
Fonds 60 ^e anniversaire	40'000	40'000
Fonds révision grille salariale	135'000	80'000
Fonds Ressources humaines	120'000	120'000
Fonds Soutien activités RAVEO	165'000	108'314
Résultat de l'exercice	1'319	1'126
TOTAL DU PASSIF	6'426'148	5'141'092

ORGANES DE L'ASSOCIATION

COMITÉ

Présidente:

- **Baehler Bech Anne** *, députée Les Vert-e-s, secrétaire générale de l'ASLOCA Vaud

Membres :

- **Abruzzi Anne**, déléguée du Conseil synodal de l'EERV, dès décembre 2019
- **Bridel Etienne**, responsable RH retraité
- **Burger Bernhard Martine**, professeure HETSL, retraitée (délégation EERV région Nord vaudois)
- **Cavin Alexandre**, secrétaire général de la Fedevaco
- **Clerc Karine**, municipale à Renens et chargée de cours à l'HETSL
- **Collaud Marie-Chantal** *, formatrice et coordinatrice bénévole, retraitée
- **Gay-Crosier Jacqueline**, conseillère conjugale (collaboratrice CSP Vaud)
- **Gretler Olivier**, responsable Galetas (collaborateur CSP Vaud)
- **Ischer Jean-Marc**, enseignant spécialisé (délégué de la région 4 de l'EERV)
- **Lamien Virginie** chargée de communication et responsable de la promotion formation et métiers, HéviVA
- **Magnin Thierry**, directeur à la Banque Cantonale Vaudoise, jusqu'en septembre 2020
- **Richard Nicole** *, professeure HETSL, retraitée
- **Schwitzguébel Eline**, juriste (collaboratrice CSP Vaud)
- **Voutat Bernard**, professeur, Université de Lausanne

* Membres du Bureau du Comité

VOIX CONSULTATIVE AU COMITÉ ET AU BUREAU

- **Joerchel Bastienne**, directrice

COMMISSION DE GESTION

- **Grand Françoise**, infirmière
- **Willi Edith**, responsable CMS retraitée, ancienne municipale

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES, DONATRICES ET DONATEURS

Le travail du CSP Vaud, qu'il s'agisse de services réguliers ou occasionnels, d'actions de longue haleine ou ponctuelles, serait impossible à accomplir sans les soutiens financiers des subventionneurs, des institutions partenaires, des donateurs et des donatrices, et des bénévoles.

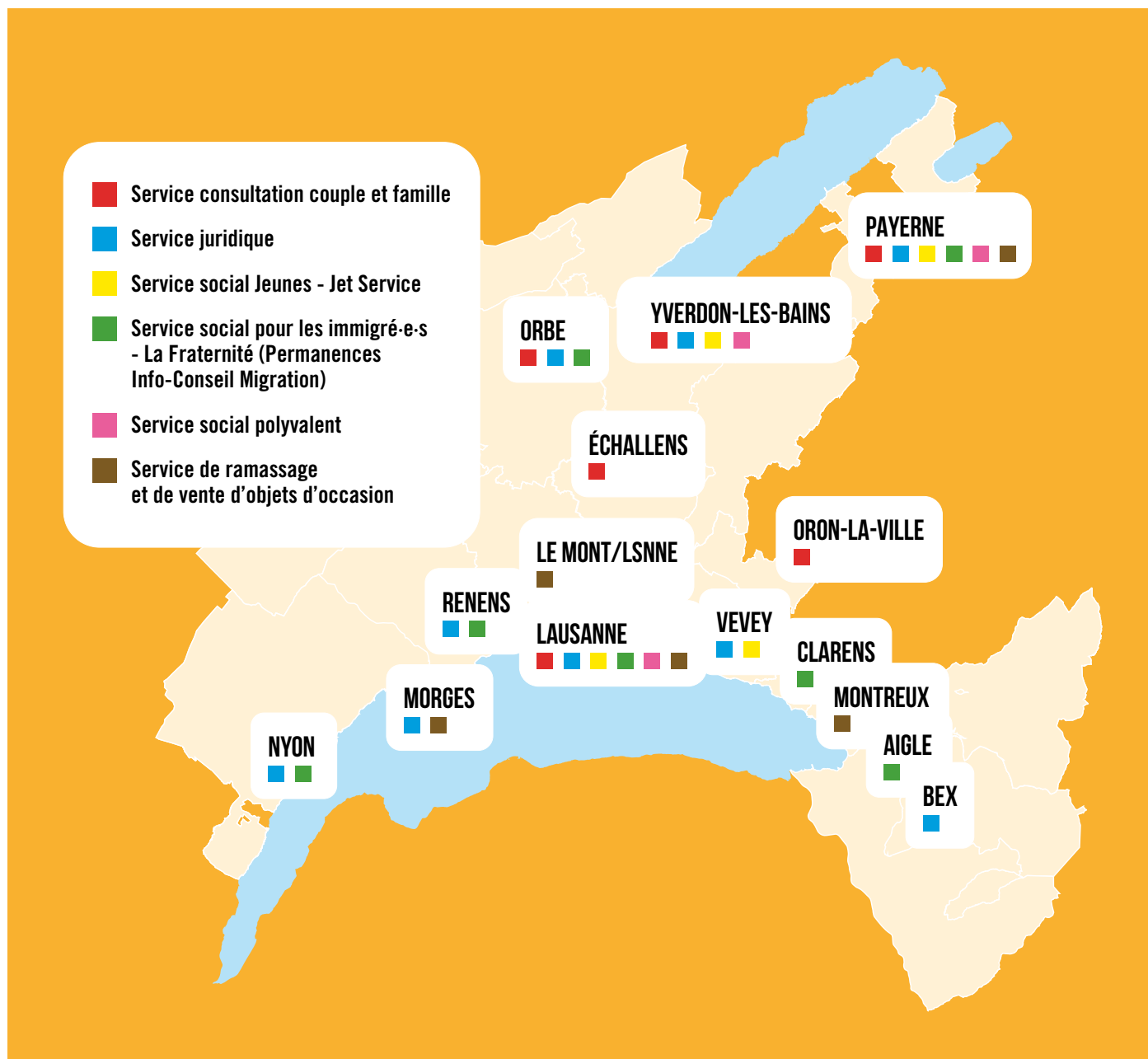
Le CSP Vaud remercie chaleureusement :

- les pouvoirs publics pour leur soutien et leur reconnaissance du travail du CSP Vaud auprès des habitantes et des habitants de notre canton :
 - > le Département de la santé et de l'action sociale, dont en particulier la Direction générale de la cohésion sociale et la Direction de l'insertion et des solidarités (DIRIS);
 - > le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, dont en particulier son Service de protection de la jeunesse;
 - > le Bureau cantonal de l'intégration et la prévention du racisme;
 - > la Ville de Renens;
 - > les villes et les communes, membres du CSP Vaud.
- l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, pour son appui fidèle, les paroisses pour leurs dons réguliers, leurs collectes et leur soutien majeur lors de la vente du chocolat;
- la Chaîne du Bonheur et les fondations pour tous leurs soutiens, réguliers ou exceptionnels, grâce auxquels nous avons pu aider les personnes en difficulté;
- les entreprises, les donateurs et les donatrices, pour leur générosité et pour leurs encouragements;
- les personnes qui ont fait un legs au CSP Vaud;
- les nombreuses entreprises et les fournisseurs pour leur collaboration et leur soutien au CSP Vaud;
- les membres de l'Association du CSP Vaud pour leur contribution régulière;
- les bénévoles pour leur précieuse et indispensable contribution en compétences et en disponibilités.

LE CSP VAUD À VOTRE SERVICE

Les consultations sont gratuites (sauf pour le Service consultation couple et famille). Elles sont ouvertes à toutes personnes sans distinction. Tous les renseignements se trouvent sur le site internet www.csp.ch/vaud.

Nos magasins de seconde main (Galetas et Boutiques) vous attendent. Les bénéficiaires contribuent au financement des prestations sociales du CSP Vaud. Tous les renseignements se trouvent sur le site internet www.galetas.ch et la page Facebook des Galetas du CSP Vaud.



LOCATION DE LA SALLE DE LA FRATERNITÉ

Place Arlaud 2, 1003 Lausanne

M^{me} Pauline Ponnaz

salle.frat@csp-vaud.ch – Tél. 078 206 94 09

QUAND UNE PANDÉMIE VOUS PRIVE DE RESSOURCES FINANCIÈRES

Tania, 60 ans, a toujours travaillé dans un bon emploi. Elle vit seule, mais accueille chaque week-end et durant ses vacances sa fille polyhandicapée qui vit en institution. Elle touche les RHT du fait de la pandémie. Son revenu en est diminué de CHF 1'000.-. Elle a dû aller en urgence chez le dentiste mais n'arrive plus à s'acquitter de ces factures. Le CSP Vaud lui a donné CHF 1'000.- du Fonds Covid et a fait des demandes à plusieurs fondations.

Georges est un étudiant au bénéfice d'une bourse. Revenu de stage à l'étranger, il n'a pas retrouvé de job à son retour en raison de la pandémie. Il a reçu de l'aide pour payer trois factures de primes d'assurance maladie.

Cindy étudie pour devenir infirmière. Elle reçoit une bourse et se débrouille avec le minimum vital. Elle a perdu son petit job d'appoint à cause de la pandémie et a dû interrompre sa formation. Elle s'est adressée au CSP Vaud pour recevoir de quoi payer un mois de loyer et sa facture du SERAFE. A la suite de cela, elle a retrouvé un travail et envisage de reprendre sa formation.

Gina, femme de ménage en Suisse depuis six ans, a deux enfants à charge. Elle a perdu tous ses emplois en raison de la crise, sans que ses patrons la paient. Elle n'a jamais contracté d'assurance maladie, ni n'a été déclarée aux assurances sociales. Elle a reçu une aide financière du Fonds Covid, mais aussi un accompagnement social pour entreprendre les démarches en lien avec les assurances.



CONTACT

Centre social protestant Vaud

Rue Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
info@csp-vd.ch

Tél. 021 560 60 60
Secrétariat : 021 560 60 29/63

CCP 10-252-2
IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2

Plus d'informations sur
www.csp.ch/vaud

UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

**Aidez-nous à aider encore en
2021, réalisez un don
par TWINT!**



**Ouvrez l'application TWINT de votre smartphone et visez
le QR code.**

CSP

**CENTRE SOCIAL PROTESTANT
VAUD**